

SOMMAIRE

1. PRESENTATION	3
2. RESUME 2019.....	3
2.1. RETROSPECTIVE.....	3
2.2. CHIFFRES CLES	5
3. PRESENTATION GENERALE.....	6
3.1. PRESENTATION DE LA CSP	6
3.2. COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS	7
3.3. VALORISATION DES DECHETS	7
3.4. SERVICES SPECIAUX.....	7
3.5. PRINCIPAUX CLIENTS	7
3.5.1. Collectivités publiques.....	7
3.5.2. Entreprises	8
3.6. HISTORIQUE.....	8
4. ORGANISATION FONCTIONNELLE	13
4.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS	13
4.1.1. Direction générale et services administratifs	14
4.1.1. Services exploitation CTTV	14
4.1.2. Services exploitation ISD de Gadjî	16
4.1.1. Organigramme CSP au 31 décembre 2019`	17
4.2. RELATIONS SOCIALES	18
4.2.1. Formations internes et externes	18
4.2.2. Le CHSCT	18
4.2.1. Accidents et incidents	18
5. BILAN TECHNIQUE	19
5.1. ÉVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT	19
5.1.1. Gadjî	19
5.1.2. Ducos	19
5.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS	21
5.2.1. Ducos	21
5.2.2. Gadjî	21
5.2.3. Mont-Dore - La Coulée	21
5.2.4. QAV de PK6, de Magenta et Dumbéa	22
5.3. CONSOMMATIONS	23
5.3.1. Eau	23
5.3.2. Électricité.....	23
6. L'ACTIVITE.....	24
6.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE	24
6.2. STATISTIQUES ET TENDANCES	25
6.3. REPARTITION PAR PROVENANCE	29
6.4. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN	30
6.5. REPARTITION DES TONNAGES SIGN.....	31
6.6. DETAILS PAR COMMUNES.....	32

6.6.1. Nouméa	32
6.6.1. Païta	32
6.6.2. Mont-Dore	33
6.6.3. Dumbéa	33
6.7. TONNAGES INDUSTRIELS	34
6.8. TONNAGES REPARTIS PAR TYPE DE TRAITEMENT	34
6.9. TONNAGES VALORISES	35
6.10. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA	37
6.10.1. Tonnages reçus au QAV de PK5	37
6.10.2. Tonnages reçus au QAV de Magenta	37
6.10.3. Fréquentation des QAV	38
6.10.1. Suivi des rotations des bennes par QAV	42
6.10.2. Kilométrage parcouru	43
7. BILAN ENVIRONNEMENTAL	44
7.1. ISD DE GADJI	44
7.2. CET REHABILITE DE GADJI	44
7.3. CTTV DE DUCOS	44
7.4. LA COULEE	45
7.5. QAV MAGENTA ET PK5	46
7.5.1. QAV de Magenta	46
7.5.2. QAV de PK5	46
8. CONTROLE DES AUTORITES	46
8.1.1. Contrôle incendies, électrique et ponts bascules	46
8.1. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC	47
8.2. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC	47
8.3. RECLAMATIONS	47
9. ACTIONS DE COMMUNICATION	48
9.1. VISITES DE SITES	48
9.2. REUNIONS DE SENSIBILISATION	48
9.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF	48
9.2. ENQUETE DE SATISFACTION QAV	49
10. COMPTE RENDU FINANCIER	50
10.1. COMPTE DE RESULTAT 2018/2019	50
10.2. METHODE ET ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE	51
10.3. ETAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	51
10.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR	51
10.5. COMPTES PREVISIONNELS D'EXPLOITATION`	52
11. PERSPECTIVES 2020	53
TABLE DES TABLEAUX	55
TABLE DES FIGURES	55
TABLE DES ANNEXES	56

1. PRESENTATION

Le présent document développe les différentes informations référencées et requises, conformément au contrat de concession de travaux et de service public liant la Calédonienne de Services Publics et le Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa SIGN, complété de ses avenants.

Celui-ci est organisé selon le plan présenté en première page et reprend les différents aspects contractuels. De plus, il s'appuie sur différents documents de référence, notamment pour l'activité du site de Gadji (annexe 2 – Rapport annuel d'activité 2019 – Partie réglementaire – ISD de Gadji - rédigé dans le cadre des obligations réglementaires du site).

2. RESUME 2019

2.1. RETROSPECTIVE

EXPLOITATION

CTTV Ducos

Projet d'aménagement d'une plateforme de broyage de déchets verts sur le CCTV de Ducos.

Le lancement de cette activité sur le CTTV de Ducos s'inscrit dans le cadre du développement de la filière de valorisation des déchets verts et permettra d'anticiper l'approvisionnement en déchets verts broyés de la nouvelle installation de co-compostage située à Karenga sur la commune de Païta.

Un porteur à connaissance présentant les dispositions et les principes retenus pour la réalisation des aménagements et l'exploitation de la plateforme de broyage a été transmis en décembre 2019. La mise en exploitation des installations devrait intervenir au deuxième semestre 2020.

Activité DEEE Suspension de l'activité et renouvellement de l'agrément

La CSP Fidelio est agréée pour assurer le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), agrément n° 2251-2014/ARR/DENV. Au cours de l'année 2019, la CSP Fidelio a suspendu ses activités liées au traitement des DEEE. Dans le cadre de la reprise ultérieure de cette activité, la CSP souhaite renouveler son agrément pour le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Un dossier de demande d'agrément sera déposé dans cette optique.

Station de traitement des effluents liquides biodégradables STLD

Dans le cadre de la gestion et de l'optimisation du fonctionnement de l'installation de traitement des effluents liquides biodégradables, la CSP a réalisé les travaux et les études en concertation avec la DENV, pour le dépôt d'un porteur à connaissance visant à :

Préciser les évolutions technologiques apportées à l'UMV suite aux investissements financiers effectués par la CSP ;

Proposer d'ajuster les valeurs limites de rejet au milieu naturel sur la base d'une modélisation numérique de la diffusion/dilution de l'effluent ainsi que des résultats de l'auto surveillance.

Construction du casier E sur l'ISD de Gadji

Dans le cadre du plan de phasage du site de Gadji, les travaux de construction du casier E ont été lancés en octobre 2019, pour une livraison prévue fin 2020. Ces travaux comportent non seulement l'aménagement du nouveau casier mais aussi la construction de nouvelles installations comme un nouveau bassin de stockage des eaux pluviales, la création de stockage de matériaux dans le périmètre de protection du site et la création d'une plateforme technique pour le traitement des lixiviats.

Ces travaux ont fait l'objet d'un porteur à connaissance transmis à la Direction du développement Durable DDDT pour présenter les adaptations par rapport au projet initial.

Valorisation biogaz

Le gouvernement a autorisé la création de la centrale biogaz sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISD) de Gadji. La mise en service de la centrale, baptisée Gadji Énergie, devrait intervenir au deuxième semestre 2021, une fois toutes les autorisations réglementaires obtenues.

La centrale Gadji Énergie sera alimentée par le biogaz et sera composée d'un groupe électrogène d'une puissance de 1 067 kW, d'une unité de prétraitement permettant de soutirer et de traiter le biogaz en provenance de l'ISD et d'une unité d'analyse.

La centrale sera raccordée au réseau de distribution publique d'Enercal qui est l'un des porteurs du projet avec sa filiale Enercal Énergies Nouvelles et la société Winéo.

A noter qu'une campagne de forages de 18 puits biogaz a été réalisée sur les casiers C et D fin 2019.

Plateforme de broyage PUNR

La CSP Fidelio est agréée pour assurer le traitement des pneumatiques usagés, agrément n° 2208-2014/ARR/DENV.

Dans le cadre de la poursuite de cette activité, la CSP a déposé en août 2019 une demande pour le renouvellement de son agrément.

L'augmentation du tonnage traité et de la réception des pneus GC sur l'installation de stockage et de broyage des PUNR de Gadji nécessite des adaptations réglementaires. Ces évolutions répondent directement aux besoins de traitement de la filière de traitement des PUNR du Territoire dont le gisement est désormais stabilisé.

La capacité et les moyens techniques existants de la plateforme de stockage et de traitement permettent de réceptionner et de traiter l'ensemble du gisement actuel. Un rapport à connaissance a été transmis à la DENV en décembre 2019 afin présenter l'évolution des conditions d'exploitation de la plateforme : l'évolution des tonnages traités, le mode d'exploitation et les dispositions retenues pour la maîtrise du risque incendie.

2.2. CHIFFRES CLES

INDICATEURS D'ACTIVITE

Tonnage total traité	166 845 tonnes
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2018	-9,0 %
Apports de déchets sur le périmètre SIGN	
76 838 tonnes de déchets réceptionnés	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2018	-2,0 %
72 492 tonnes de déchets enfouis	
4 346 tonnes de déchets valorisables	
Part des tonnages traités par stockage	94,3 %
Part des tonnages valorisables	5,7 %
Part des tonnages QAV	20,5 %
Part des tonnages SIGN collecte en porte à porte	79,5 %
4 162 tonnes de déchets traités pour le compte d'autres collectivités	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2018	-5,1 %
Apports de déchets des entreprises	
86 655 tonnes de déchets réceptionnés	
Evolution des tonnages traités pour le SIGN / 2018	-14,6 %
652 tonnes de déchets valorisables	
Nombre d'interruptions de service	0
Année prévisionnelle de saturation de l'ISD de Gadji	2038
Effectifs CSP équivalents temps plein	65,9
Effectifs engagés CSP	66,6
Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement ICPE	9
Nombre d'incidents non traités	0
Nombre d'incidents ayant eu un impact environnemental	0
Volume de lixiviat traité en 2019	6 055 m ³
Evolution du volume de lixiviat traités / 2018	-1,4 %
Consommation électrique	296 880 kWh
Consommation d'eau	25 680 m ³

3. PRESENTATION GENERALE

3.1. PRESENTATION DE LA CSP

La Calédonienne de Services Publics emploie à ce jour 65 personnes dans le domaine du traitement et de la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

Entreprise locale bénéficiant de l'appui de grands groupes leader dans le domaine de l'environnement, CSP FIDELIO dispose des atouts idéaux pour poursuivre, depuis 30 ans, son action d'entreprise de proximité auprès des Calédoniens, en s'adaptant aux besoins des usagers, des industriels et de la collectivité et en mettant en œuvre des solutions innovantes à un coût maîtrisé. Elle profite notamment du support de Veolia Propreté et de GRS Valtech dans le cadre de conventions d'assistance technique permanentes et du savoir-faire et des compétences de Suez Environnement.

La performance de CSP FIDELIO, c'est avant tout le professionnalisme de ses femmes et hommes ainsi que de l'appui technologique et humain de groupes renommés mondialement (Veolia Propreté, Suez Environnement).

CSP FIDELIO est un membre fondateur du SYCOTRED (Syndicat professionnel de la collecte et du traitement des déchets) et actuellement membre d'ACOTRED PACIFIQUE (Association des professionnels de la collecte et du traitement des déchets), groupe d'entreprises comprenant près de 50 professionnels et dont l'objet est de contribuer à la structuration des filières de traitement et de valorisation par le développement de la chaîne des activités, l'optimisation des conditions économiques et le renforcement de l'utilisation optimale de l'énergie.

Dénomination : Calédonienne de Services Publics

Date de création : Juin 1988

Forme juridique : Société en nom collectif

Capital : 562.447.500 F.CFP

Siège social et lieu d'activité : 3, rue Ernest MASSOUBRE, Immeuble Koneva, Orphelinat – BP 179 98845 NOUMEA Cedex

Communes desservies SIGN : Nouméa, Païta, Mont Dore, Dumbéa

SIVM Nord : La Foa, Bourail, Boulouparis, Thio

3.2. COLLECTE DES DECHETS EN APPORTS DIRECTS

Six quais d'apports volontaires, exploités par la CSP Fidelio, permettent la collecte et le tri à la source des déchets suivants :

- Encombrants
- Déchets non dangereux des activités économiques
- Ferraille
- Aluminium
- Non ferreux
- Piles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Batteries (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Huiles (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Déchets verts
- DEEE (filière responsabilité élargie du producteur REP)
- Cartouches encres
- Papier
- Carton
- Verre

3.3. VALORISATION DES DECHETS

- Compostage des déchets verts
- Valorisation des pneumatiques usagés (agrément Province Sud dans le cadre de la mise en place des filières réglementées)

3.4. SERVICES SPECIAUX

- Transfert de déchets industriels (bennes de 10 à 90 m³)
- Collecte de déchets industriels et commerciaux par l'intermédiaire des 3 sites en apport direct
- Traitement des effluents liquides industriels et domestiques
- Traitement des sites et sols pollués

3.5. PRINCIPAUX CLIENTS

3.5.1. COLLECTIVITES PUBLIQUES

SIGN (Syndicat intercommunal du Grand Nouméa) :

Nouméa, Paita, Mont Dore, Dumbéa

- Gestion du C.E.T. réhabilité de Ducos
- Gestion du Centre de Transfert, de Tri et de Valorisation de Ducos
- Gestion des Quais d'apport volontaire de Ducos, Mont Dore La Coulée et Gadjî
- Gestion de l'ISD de Gadjî
- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants
- Traitement des déchets verts
- Post-exploitation des anciens C.E.T. de Ducos, Paita et Mont-Dore

SIVM Nord : Bourail, Boulouparis, La Foa, Thio

- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants

Commune de Yaté :

- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des encombrants

3.5.2. ENTREPRISES

Prony Energies

- Traitement des DAE
- Traitement des cendres de combustion et des mâchefers

Sites miniers : SLN, VALE – NC, KNS

- Traitement des DIB

Grande distribution : Traitement des DAE, récupération des emballages valorisables

Autres sociétés commerciales et industrielles (principaux clients) : Traitement des DAE

3.6. HISTORIQUE

1987

Février : Mission IPODEC en Nouvelle Calédonie afin d'étudier la réorganisation des Services de propreté de la ville de Nouméa.

1988

Avril : Les sociétés CGEA et IPODEC obtiennent le marché de gestion déléguée de la propreté de Nouméa, suite à un appel d'offre international.

Juin : Les sociétés CGEA et IPODEC créent la Calédonienne de Services Publics.

Septembre : Signature du contrat de gestion déléguée de la propreté de Nouméa.

Octobre : Mise en place des différentes prestations contractuelles :

- Conteneurisation de l'ensemble des foyers de Nouméa (20.000 conteneurs) ;
- Collectes mécanisées des ordures ménagères ;
- Collectes mécanisées des objets encombrants ;
- Balayage manuel et mécanisé sur l'ensemble de la ville ;
- Coupe des espaces verts sur l'ensemble de la ville ;
- Entretien manuel des plages ;
- Aménagement du centre d'enfouissement technique de Ducos.

1989

Janvier : Création d'un département Déchets Industriels et Commerciaux au service des entreprises (Port Autonome, SLN, Aviation Civile, etc...).

Avril : Lancement du nettoyage mécanisé des plages.

Mai : Mise en place du plan de formation aux techniques de propreté urbaine et de traitement des déchets (120 stages Nouméa et Métropole).

Juin : Mise en place pour l'encadrement d'un challenge de qualité (Onyx) ;
Signature avec les partenaires sociaux de l'accord d'entreprise créé par la CSP pour régir les règles sociales de la profession.

Juillet : Création du centre d'apport volontaire de la ville de Nouméa.

1990

Avril : Obtention du marché de gestion déléguée de la propreté de la ville de Paita, après appel d'offres.

Mai : Expérimentation des prestations de balayage robotisé sur des secteurs pilotes de la ville de Nouméa.

Décembre : Création de S'PRINT PACIFIQUE, filiale locale, spécialisée dans la signalisation horizontale et le nettoyage industriel.

1991

Mai : La CSP s'internationalise en participant à la création de la société COLLEX WASTE MANAGEMENT (CA 5 milliards de XPF) en Australie.

1992

- Avril : En collaboration avec la Mairie de Nouméa, création de l'Observatoire de Propreté ;
Balayage mécanisé de la SLN.
- Septembre : Ouverture du centre de tri sélectif à Ducos.

1993

- Mai : Obtention du marché de nettoiement de la zone industrielle de Ducos (marché de 5 ans).
- Juillet : Mise en place du Centre de traitement des déchets de la Commune du Mont Dore (marché de 10 ans).
- Octobre : Renouvellement pour 5 ans du marché de la propreté de la ville de Nouméa.

1994

- Avril : Mise en place d'un service de collecte et de désinfection de petits cadavres d'animaux.
- Mai : Coupe sur Paita/Tontouta et Savexpress.
- Juillet : Obtention du marché d'étude pour la Province des Iles Loyauté sur la collecte et le traitement des déchets.

1995

- Mars : Etude pour la réhabilitation des sites de décharges, et pour la modernisation de la collecte et du traitement des déchets des communes de la Province Nord (Koné, Pouembout, Poindimié, Touho, Ponérihouen).
- Avril : Obtention du contrat d'étude de restructuration et de conteneurisation de la collecte des ordures ménagères de la commune de La Foa.
- Mai : Etude pour la gestion et traitement des déchets liquides pour la Province Nord Commune de Koné ;
Obtention du marché de fourniture et d'exploitation des toilettes publiques de la ville de Nouméa ;
Renouvellement du contrat de collecte mécanisée des ordures ménagères de la commune de Paita pour une durée de 5 ans.
- Juillet : Coupe des espaces verts et nettoyage du centre commercial de Continent, Etude du traitement des déchets liquides de la Province Nord (ville de Koné).
- Août : Lancement de "S'PRINT NET" département nettoyage industriel de CSP-ONYX (Grand Casino de Nouméa).
- Mai-Juin : Développement des grands comptes dans le domaine des DIC.
- Juillet : Lancement d'une unité de production et criblage de compost végétal ;
Construction d'un centre de tri et mise en balles de papier et cartons.
- Décembre : Mise en place de l'unité de tri et de conditionnement d'environ 10.000 tonnes de déchets cartons/papiers/an, Etude pour la modernisation de la collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.

1996

- Janvier : Coupe des espaces verts des cimetières de la Commune de Nouméa, Obtention par "S'PRINT NET" du nettoyage industriel de la Mairie Annexe, de la gare routière et du marché municipal de la Commune de Nouméa.
- Mars : Lancement de l'activité tri et conditionnement des déchets papiers-cartons.
- Juillet : Mise en place et exploitation de 3 sanitaires publics autonettoyants à péage pour le compte de la Commune de Nouméa.

1997

- Janvier : Lancement de la collecte des ordures ménagères de la Commune du Mont Dore ;
Entretien des espaces verts de divers édifices communaux et divers parcs et jardins de la Commune de Nouméa.
- Démarrage des collectes des déchets ménagers en soirée à Nouméa.

- Juin : Mise en service d'un camion de collecte latérale des bacs roulants - Commune du Mont-Dore.
- Juillet : Lancement de la collecte frontale des déchets industriels et commerciaux ;
- Août : Mise en place de conteneurs grillagés de récupération des canettes aluminium - Commune de Nouméa ;
- Obtention par GAEA (groupe CGEA) de l'étude d'impact et de danger, relative au Centre d'Enfouissement Technique de Ducos.
- 1998**
- Janvier : Obtention par GAEA (groupe CGEA) du marché relatif à la recherche de sites de décharge pour les déchets du Grand Nouméa et à la réalisation d'un schéma directeur de collecte et de traitement pour le secteur rural de la Province Sud.
- Mars : Lancement du marché de collecte et de conteneurisation de la Commune de Bourail.
- Mise en place du balayage mécanique de nuit du Centre-Ville de Nouméa.
- Avril : Obtention par S'PRINT Net et la CSP du marché de nettoyage du Centre Culturel Tjibaou.
- Octobre : Obtention du contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Boulouparis.
- 1999**
- Janvier : Obtention du contrat de collecte et de traitement des déchets et nettoiement de la Ville de Nouméa ;
Obtention du marché d'entretien des espaces verts publics pour 5 ans du lot 3.
- 2000**
- Janvier : Obtention du contrat d'entretien des terrains communaux non aménagés, lots 1 à 5, conclu avec la Mairie de Nouméa ;
Obtention du contrat de collecte et d'évacuation des ordures ménagères et assimilables et nettoiement des voies pour la Mairie de Paita.
- Février : Obtention du contrat de collecte et évacuation des ordures ménagères et assimilables de la Commune de La Foa.
- 2001**
- Mars : Obtention du marché de balayage et nettoyage des voiries de la province Sud.
- 2002**
- Février : Renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers de la Commune du Mont Dore, pour trois ans.
- Mai : Obtention du contrat de collecte des déchets industriels de GORO NICKEL
- 2003**
- Mars : Renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères de la Commune de Bourail.
- Août : Signature du contrat de concession de traitement des déchets urbains de la commune de Nouméa pour 30 ans, à partir de la construction de la nouvelle ISD (Installation de Stockage des Déchets).
- 2004**
- Juillet : Renouvellement du marché de propreté globale de la Commune de Nouméa pour cinq ans.
Renouvellement du marché de traitement des déchets urbains du CET de Ducos pour la commune de Nouméa.
- 2005**
- Avril : Renouvellement pour trois ans du contrat de collecte des déchets ménagers de la Ville du Mont-Dore.
- Juin : Extension du contrat de concession de traitement des déchets urbains aux quatre communes de l'agglomération du Grand Nouméa regroupées en Syndicat Intercommunal.
- Juillet : Démarrage de la concession.

2006

- Avril : Lancement des travaux de l'ISD de Gadji.
Avril à Juillet : Conteneurisation de l'ensemble de la Commune de Dumbéa.
Juillet : Démarrage du Contrat de collecte des ordures ménagères de la Commune de Dumbéa.
Octobre : Lancement de l'activité de traitement par stérilisation des DASRI en Province Nord à Kaala-Gomen.

2007

- Mai : Lancement des travaux du centre de transfert des déchets de Ducos.
Juin : Début d'exploitation du 1^{er} casier à déchets de l'ISD de Gadji.
Juillet : Renouvellement du contrat de collecte des ordures ménagères du Mont Dore pour les années 2008-2014.

2008

- Octobre : Début des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos et début du traitement de la fosse à huiles de Ducos.
Décembre : Livraison des installations du centre de transfert des déchets de Ducos.

2009

- Mars : Fin des travaux de traitement de la fosse à huiles de Ducos.
Mai : Obtention de l'autorisation d'exploiter le centre de transferts des déchets de Ducos.
Octobre : Mise en exploitation du casier B sur Gadji.
Novembre : Fin des travaux de réhabilitation du site historique de Ducos.

2010

- Mars : Mise en place d'un réseau préventif de dégazage sur le site réhabilité de Ducos.
Décembre : Obtention de l'autorisation d'exploiter le quai d'apport volontaire et la plateforme de gestion des déchets verts de Mont Dore.
Décembre : Changement d'actionnaire.

2011

- Mars : Lancement des travaux de construction du site de Mont Dore.
Avril : Fin des travaux de réhabilitation du CET du Mont Dore.
Mai : Lancement des travaux de construction du casier C sur Gadji.
Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2012

- Mars : Lancement des travaux de couverture du casier A.
Octobre : Fin des travaux de construction du QAV du Mont Dore.
Novembre : Contrat Prony Energies/CSP pour le traitement des cendres et le développement d'une unité de traitement et de valorisation des cendres.
Octobre : Fin des travaux de construction du casier C sur Gadji.

2013

- Janvier : Contrat CSP/Terre et Vie pour le compostage de déchets verts.
Octobre : Marché de collecte et de traitement des DEEE des FANC.

2014

- Janvier : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.
Septembre : Mise en place d tri et du traitement des DEEE sur le CTTV de Ducos.

2015

- Avril : Mise en service des QAV de PK5 et de Magenta.
Août : Travaux d'aménagement du casier D sur Gadji.
Septembre : Mise en place du réseau de dégazage du casier B sur Gadji.
Décembre : Mise en service à Gadji de la plateforme de traitement des PUNR.

2016

- Novembre : Lancement des travaux de couverture finale des casiers B et C sur Gadji.
Septembre : Fin des travaux de la ferme photovoltaïque CET Ducos.

2017

- Août : Fin des travaux de couverture finale des casiers B et C.

2018

- Août : Nouveau QAV de Dumbéa, mise en service et ouverture du site.
Septembre : Lancement des travaux de construction du casier F sur Gadji.

2019

- Avril : Mise en service du casier F sur Gadji.
Octobre : Lancement des travaux de construction du casier E1 sur Gadji.

4. ORGANISATION FONCTIONNELLE

4.1. EFFECTIFS DU SERVICE, QUALIFICATION DES AGENTS

Les effectifs présentés, ci-dessous, représentent le nombre de salariés (CDD, CDI, en temps complet ou en temps partiel) hors intérimaires arrêtés au 31 décembre 2019. Sur le site de Gadji, les opérations de réception et de compactage des déchets sont sous-traitées à l'entreprise SAMERTOWN depuis l'ouverture du site. Les effectifs de la société SAMERTOWN ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ci-après.

La masse salariale de la CSP (hors sous-traitants) en effectif moyen plein est estimée au 31 décembre 2019 à 65 personnes.

	Hommes	Femmes	Total
Total	46	19	65
Répartition	70,8 %	29,2 %	100 %

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes

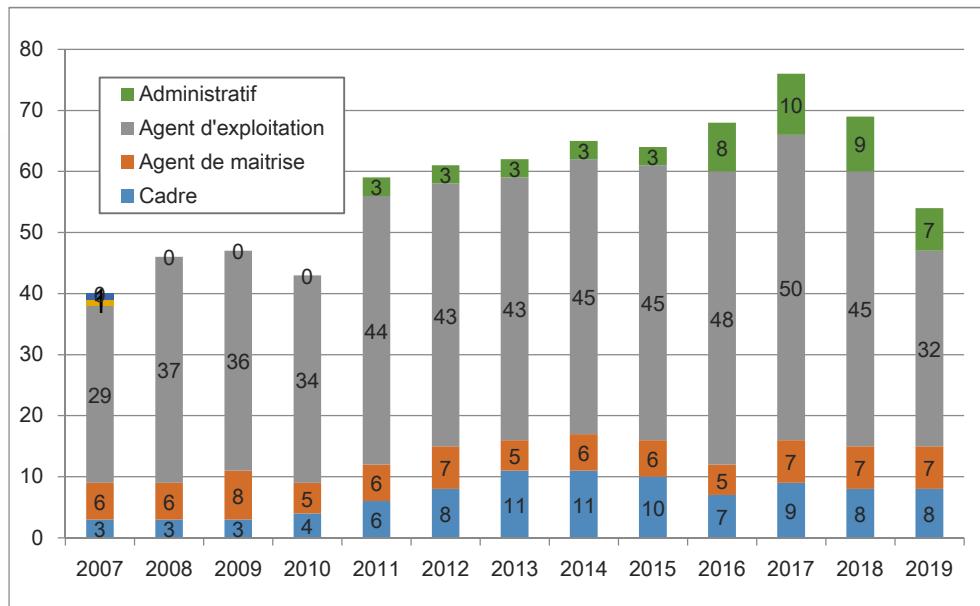


Figure 1 : Evolution des effectifs CSP

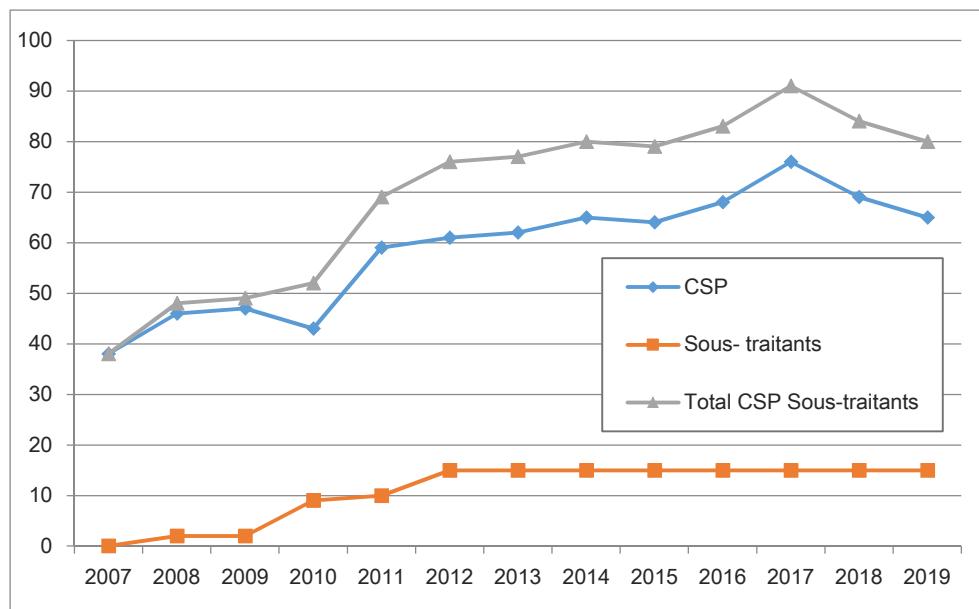


Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants

4.1.1. DIRECTION GENERALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Service Administratif et comptabilité :

Un responsable administratif et financier. Le service comptable est constitué d'un chef comptable, d'un comptable et d'un agent affecté au recouvrement à temps plein.

Service clientèle et pesées :

Ce service, mené par un agent de maîtrise et d'un adjoint, est composé d'une secrétaire d'accueil, d'une secrétaire commerciale, d'une secrétaire facturation et d'une assistante confirmée. Ce service est en charge de l'ouverture et du suivi des comptes clients (SIGN, particuliers et industriels). En lien avec le service pont-bascule et la facturation, ils veillent à la bonne marche des formalités administratives et juridiques (documents justificatifs administratifs et financiers, fiches d'information préalable concernant le type de déchets...).

Service juridique et ressources humaines :

Un cadre juriste et RH.

Service QHSE :

Un cadre responsable QHSE en charge de la gestion des aspects réglementaires. Il a également en charge le suivi opérationnel de la STEP et des problématiques sécuritaires et environnementales

4.1.1. SERVICES EXPLOITATION CTTV

Le responsable des exploitations gère l'ensemble des sites de la CSP. Lui sont rattachées, outre les personnels des services repris aux points ci-dessous, une secrétaire d'exploitation, un responsable pour le site de Gadji, un superviseur et une secrétaire pour le site de Gadji et d'un responsable d'exploitation CTTV QAV, d'un superviseur et d'une secrétaire pour les sites de Nouméa, du Mont-Dore et de Dumbéa.

Service ponts bascules

Il est constitué de six agents pont bascule (deux sur Ducos, deux sur Gadji, deux sur le Mont-Dore) en charge des ponts bascules et des tâches administratives afférentes.



Figure 3 : Camion ampliroll sur le QAV du Mont Dore

Service transfert

Cette activité dispose de quatre chauffeurs de PL et d'un chauffeur de minibom effectuant d'autres tâches.

L'ensemble de ces salariés a en charge le transfert des déchets entre les différents sites, vers les sous-traitants et les prestataires de service.

Ce service dispose d'une mini BOM pour la collecte des déchets recyclables, de deux tracteurs semi-remorques, de 6 remorques à fond mouvant (aussi utilisées par quatre contracteurs), de quatre camions ampliroll et de trois remorques ampliroll (utilisées pour le transfert des bennes).

Dock de transfert de Ducos

Cette activité est constituée de trois conducteurs d'engins polyvalents et de deux agents de guidage.

Service entretien de Ducos

Ce service dispose d'un agent effectuant l'entretien courant du site, la coupe et effectuant le transfert des valorisables avec la mini BOM.

Station de traitement des déchets liquides biodégradables de Ducos

La station est pilotée par deux opérateurs et un cadre.

QAV de Ducos

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de deux.

QAV Mont Dore

Six agents sont en poste sur ce site. Ils ont en charge l'accueil des particuliers ainsi que le contrôle des apports. Deux agents sont dédiés à l'activité de broyage des déchets verts. Un responsable de site supervise la gestion du site et de ses salariés.

QAV PK6

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de deux.

QAV Magenta

Les salariés liés à cette activité sont au nombre de trois.

4.1.2. SERVICES EXPLOITATION ISD DE GADJI

Encadrement

Le cadre responsable d'exploitation a en charge la gestion du site, ainsi que celle de la sous-traitance. Une secrétaire d'exploitation lui est rattachée, ainsi qu'un superviseur

QAV

Deux agents sont affectés au QAV. Ils ont en charge l'accueil et la surveillance sur cette entité.

Stockage

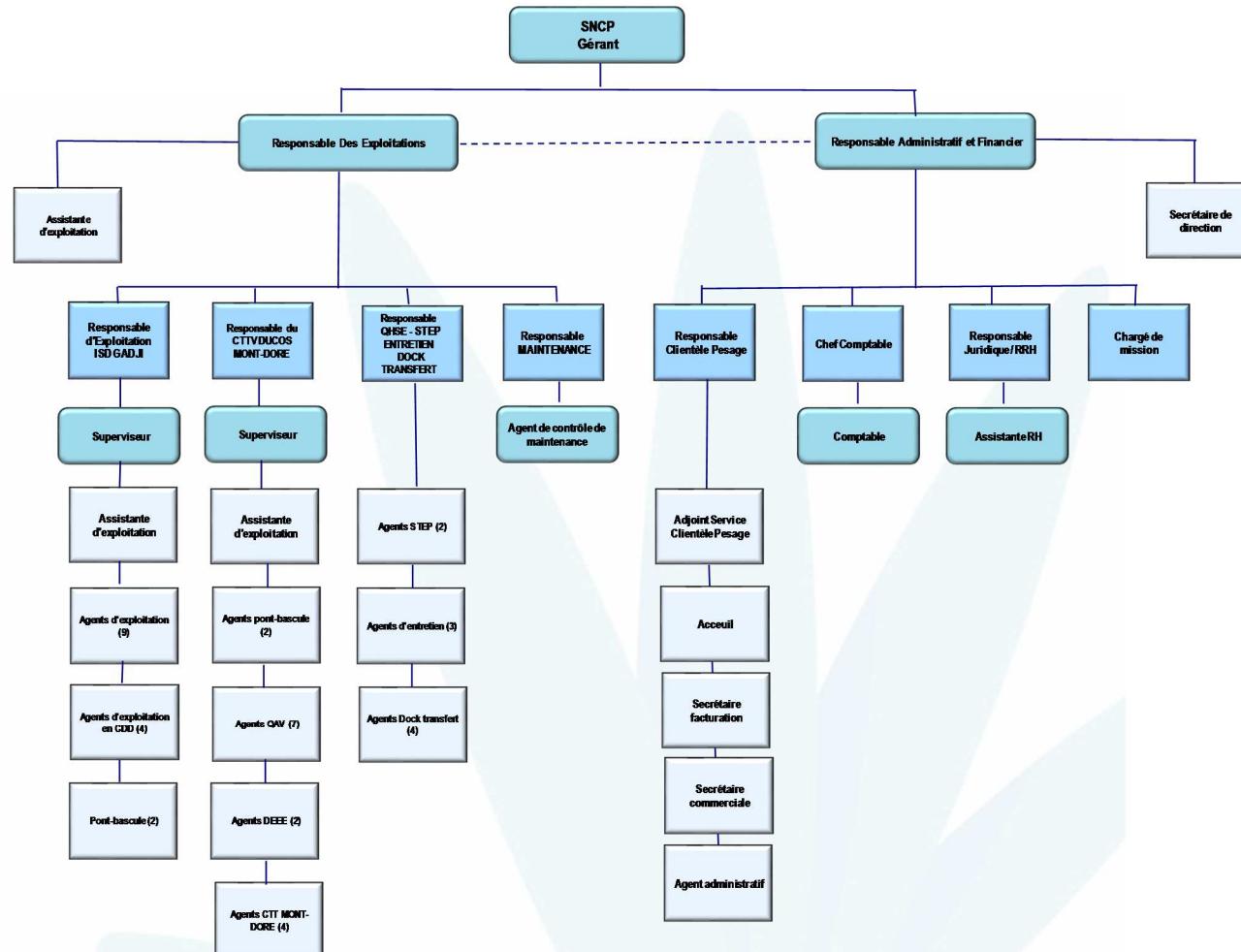
Trois agents de guidage, en polyvalence entretien sont chargés de guider les apports sur les quais de déchargement et d'entretenir le périmètre de l'ISD (piqueage, ramassage papier, entretien espaces verts).

Broyage PUNR et service d'entretien

Deux agents conducteurs de machine et deux agents polyvalents sont affectés au broyage des pneus, aux opérations d'entretien routier (terrassement, arrosage...), à la lutte anti-odeur (aspersion), aux entretiens d'espaces verts et opérations de nettoyage (ramassage et piqueage).

Une équipe de quatre personnes est dédiée aux tâches d'entretien général du site (ramassage des envols, débroussaillages, coupe, taille...).

4.1.1. ORGANIGRAMME CSP AU 31 DECEMBRE 2019¹



acteur de gestion durable

Figure 4 : Organigramme CSP

4.2. RELATIONS SOCIALES

4.2.1. FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

La CSP Fidelio s'est attaché les services du FIAF pour mettre en place et organiser le plan de formation pour le développement des compétences professionnelles de ses employés

Formations	Nombre de participants
Formation Incendie/ Chef de manœuvre Gadji	8 personnes
Accueil public et gestion des situations conflictuelles	18 personnes
CACES Elévateur	9 personnes
CACES Chargeuse/Pelle rétro	10 personnes
Formation CHSCT	3 personnes

Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2019

4.2.2. LE CHSCT

Le CHSCT s'est réorganisé afin de pouvoir participer à l'élaboration de la politique Hygiène Sécurité de la CSP FIDELIO. Les membres du CHSCT travaillent en collaboration avec les responsables de chaque site ainsi que le responsable QHSE, pour assurer : la mise en place, le suivi des dispositions en matière de sécurité au travail, les visites et audits de site, les enquêtes liées aux accidents de travail ainsi que les revues EVRP. Pour cela et afin de respecter les obligations réglementaires liées au CHSCT, les membres du CHSCT ont suivi une formation spécifique auprès d'un organisme agréé.

Descriptif	2019
Nombre de réunions	4 réunions CHSCT
Nombre de réunions extraordinaires	-
Nombre d'enquêtes menées par le CHSCT	7 enquêtes
Nombre de cas de mise en œuvre de la procédure prévue en cas de danger grave et imminent	-
Nombre de cas de recours à un expert	-
Nombre de représentants du personnel formés	3 personnes
Nombre de consultations du CHSCT avant une décision d'aménagement important	-

Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2019

4.2.1. ACCIDENTS ET INCIDENTS

Globalement le nombre d'accidents de travail est nettement plus important que celui de l'année précédente : sept accidents de travail en 2019 pour trois en 2018. Par rapport au nombre d'heures totales travaillées, le taux de fréquence a augmenté significativement passant de 21,1 à 51,2 par rapport à 2018, et en prenant en compte le nombre de jours d'arrêt de travail, le taux de gravité a nettement augmenté passant de 0,1 à 3,7.

Les principaux accidents sont des chutes et des blessures lors de déplacements à pied ou liés à des opérations de manutention et de conduite d'engins.

5. BILAN TECHNIQUE

5.1. ÉVOLUTION DES OUVRAGES - TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

5.1.1. GADJI

L'ensemble des informations concernant le site de Gadji est repris dans l'annexe 2, partie 7 « 2019, travaux et faits marquants ».

L'année 2019 a été marquée par :

- La mise en place de la couverture provisoire du casier D au mois de février ;
- La mise en service de l'alvéole F1 au mois d'avril ;
- Les campagnes annuelles de traitement des lixiviats;
 - 1^{ère} campagne 19/04/2019 au 27/05/2019
 - 2^{ème} campagne 05/11/2019 au 26/11/2019
- Les travaux de forage des puits biogaz du casier D novembre / décembre 2019.



Figure 5 : Vue de la mise en exploitation alvéole F1

5.1.2. DUCOS

Les principales évolutions réalisées en 2019 sur le site de Ducos sont :

Transfert et le quai de chargement.

- Travaux de réfection de la dalle béton en face de la trémie de déchargement avec modification de la structure par la mise en place de rails de renforcement ;
- Travaux de réfection des voiles béton en entrée du dock de transfert et au niveau du mur zone de chargement des semi-remorques ;
- Travaux de création des box de stockage des déchets valorisables avec des massifs à emboîtement (papiers, cartons, plastiques, verre et cannettes) ;
- Mise en place d'un muret de protection du fond de la zone de chargement des semi-remorques avec des massifs à emboîtement ;
- Changement des horaires de chargement et de transfert des déchets à destination de l'ISDND de Gadji ;
- Amélioration des évacuations des déchets valorisables vers les centres de traitement (SAEML Mont Dore, Recyverre, ...)

Station de traitement DLB.

- Finalisation et réception de l'étude de dispersion des rejets d'effluents traitées de la STEP de Ducos
- Transmission à la DENV du porté à connaissance concernant la demande de modification des seuils de rejets réglementaires fixés dans l'arrêté d'exploitation de la STEP.
- Mise en place de campagnes mensuelles de bilan 24 h sur les rejets de la STEP dans le cadre du porter à connaissance transmis à la DENV.
- Mobilisation et intervention d'un technicien S&P (concepteur et fournisseur de l'installation), pour diagnostique et changement des paliers et des arbres des lignes biodisque. Formation du personnel sous-traitant MRP.
- Traitement des effluents issus de la destruction des marchandises (boissons, liquide biodégradable)
- Reprise des marches et des gardes corps sur les accès piétons de la STEP.
- Etude de conception d'un nouveau dégrilleur, pour une augmentation de la capacité de dégrillage (2 compartiments dégrilleur), et mise en place d'une toiture intégrée.
- Réfection de l'ensemble des motoréducteurs des lignes biodisques.
- Remplacement de la pompe du PR AVC, et branchement de la sortie des pompes directement dans le répartiteur de la STEP.

Pont bascule

- Mise en place du système de badging pour les prestataires de collectes des déchets des collectivités essentiellement la collecte des ordures ménagères en soirée et le dimanche.
- Changement des horaires pour les agents pont bascule : du lundi au samedi de 6h à 17h.

Service Entretien et Débroussaillage

- Réfection et remise en peinture des bennes de l'ensemble du QAV.
- Le Service s'est étoffé d'un autre agent, et des agents ont intégré provisoirement le service suite à la suspension momentanément de l'activité de traitement des DEEE.
- Réduction de la sous-traitance concernant le service entretien, la totalité des travaux de débroussaillage ainsi que d'entretien journaliers sont réalisés par les agents de service.

Traitements des DEEE

Au cours de l'année 2019, la CSP Fidelio a suspendu ses activités liées au traitement des DEEE sur le CTTV de Ducos (réception, tri, démantèlement et export). La principale mesure de remise en état du site a consisté en l'évacuation de l'ensemble des déchets pour élimination par d'autres installations agréées.

Les déchets des filières REP collectés sur les déchetteries sont transférés directement et traiter par les opérateurs agréés.

QAV PK6 Magenta et Dumbéa

Les travaux réalisés sur les QAV PK5 Magenta sont essentiellement de la réfection de peinture sur les bâtiments. Aucuns travaux sur le QAV de Dumbéa n'ont été réalisés, car celui a été ouvert récemment (courant 2018).

5.2. FAITS MARQUANTS ET INCIDENTS

5.2.1. Ducos

Les faits incidents, ayant eu lieu en 2019 sur le CTTV de Ducos, sont :

- Départ de feu d'origine criminelle sur l'ancien CET de Ducos 19/06, 03/07 et 14/07/2019 ;
- Départ de feu dans le dock de transfert. Ces feux sont essentiellement dus à des déchets non conformes (feux de détresses, aérosols...) le 12/11/2019 ;
- Vol de cinq panneaux solaires sur la ferme photovoltaïque du CET Ducos dans la nuit du 30/10/2019. Cet incident a fait l'objet d'un dépôt de plainte.
- Dans la nuit du 13/04/2019 00h27, un dramatique accident de la route a eu lieu rue Ampère. Un véhicule est sorti de la route et a percuté la clôture d'enceinte pour finir sa course devant le pont bascule à l'entrée du site. Le bilan de l'accident est lourd, un mort et un blessé sont à déplorer. Cet incident a fait l'objet d'un dépôt de plainte.

5.2.2. GADJI

Les faits incidents, ayant eu lieu en 2019 sur le site de Gadji, sont :

- Deux déclenchements du portique de détection radioactivité 27/03 et 13/11/2019 ;
- Camion transportant du mâchefer s'est couché sur le flanc au niveau du quai de déchargement 21/02/2019 ;
- Départ de feu 13/12.

L'ensemble de ces incidents est considéré comme techniquement sous contrôle à ce jour. Onze chargements ont été refusés sur le site au cours de l'année 2019 pour non-conformité du déchet. Ces apports n'ont pas été acceptés pour différents motifs : déchets inertes, présence de ferraille, déchets hors dimensions, présence de pneus, panneaux solaires.

5.2.3. MONT-DORE - LA COULEE

Aucun fait marquant n'est à signaler et aucun incident n'a été déclaré en 2019 sur ce site.



Figure 6 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore

5.2.4. QAV DE PK6, DE MAGENTA ET DUMBEA

Plusieurs faits marquants et incidents se sont produits en 2019 sur ce le QAV de Magenta, essentiellement pour des faits d'agression, vol et d'intrusion.

- Aggression sur l'agent QAV, d'une jeune personne non cliente du QAV à Magenta le 17/02/2019 ;
- Vol dans le véhicule d'un usager par des jeunes personnes non clientes du QAV à Magenta le 28/06/2019 ;
- Vol dans le véhicule d'un usager par des jeunes personnes non clientes du QAV à Magenta le 03/07/2019 ;
- Menaces d'un usager envers l'agent du QAV le 04/08/2019

Ces incidents ont fait l'objet de dépôts de plaintes. L'environnement du site engendre une insécurité importante se traduisant par des dégradations et intrusions récurrentes. Face à ces difficultés, la CSP a mis en place, à sa propre initiative, un agent de sécurité de nuit afin de stopper les dégradations et les effractions commises de nuit. Ceci afin de maintenir l'activité et l'accueil des usagers. L'incendie criminel de 2017 avait sinistré une partie du local technique.

Dans ces conditions, il est très difficile de maintenir des conditions d'accueil décentes pour les usagers et des conditions de travail acceptables pour les agents.

Ces difficultés ont été évoquées depuis 2017 et nécessitent la mise en place rapide de moyens supplémentaires pour assurer la sécurité des usagers sur site et de retrouver des conditions d'accueil et de fonctionnement normales. Le cadre du contrat de délégation de service publique ne prévoyant pas ces moyens supplémentaires. La CSP est disposée à mettre en œuvre ces mesures notamment la sécurisation du site en dehors des heures d'ouverture et le contrôle d'accès sur site en journée.

De plus, l'affluence et la fréquentation du site rendent les conditions d'exploitation difficiles et ne permettent pas de recevoir les usagers dans les meilleures conditions. Le site ayant été dimensionné sur une base de 27 258 véhicules par an. La fréquentation actuelle a atteint 120 000 véhicules par an soit 4 fois supérieure. Afin de garantir la sécurité et un accueil satisfaisant des usagers, il est nécessaire de prévoir un renforcement du personnel d'exploitation afin notamment de gérer le flux de véhicules. Un agent supplémentaire a déjà été affecté sur ce site alors que le cadre du contrat de délégation de service public ne le prévoit pas.

A terme, la mise en service d'un nouveau quai d'apport volontaire devrait être envisagée pour desservir les quartiers sud de Nouméa. A plus court terme, des opérations ponctuelles déchèterie mobile pourraient être organisées pour décharger le quai d'apports volontaire de Magenta, la CSP étant en capacité d'organiser ce type d'opération.

5.3. CONSOMMATIONS

5.3.1. EAU

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'eau sur les 10 dernières années. Il est à noter qu'une fuite s'est déclarée sur le réseau d'eau du CTTV de Ducos. Des travaux de recherche et de réparation ont été réalisés début 2020. La fuite étant liée à un défaut d'étanchéité sur une canalisation reliant anciennement le bâtiment voisin de l'opérateur de collecte de la Ville de Nouméa

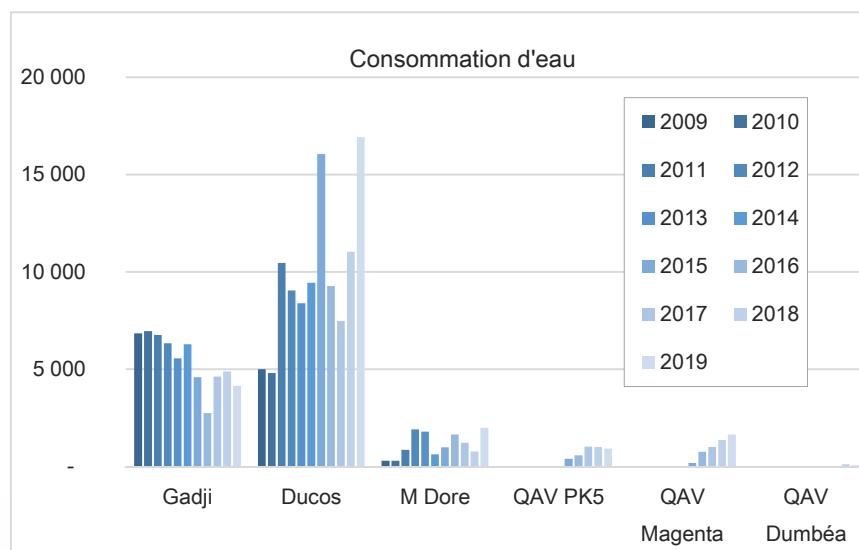


Figure 7 : Evolution des consommations d'eau par site

5.3.2. ÉLECTRICITÉ

La figure, ci-dessous, présente le suivi des consommations d'électricité sur les 10 dernières années.

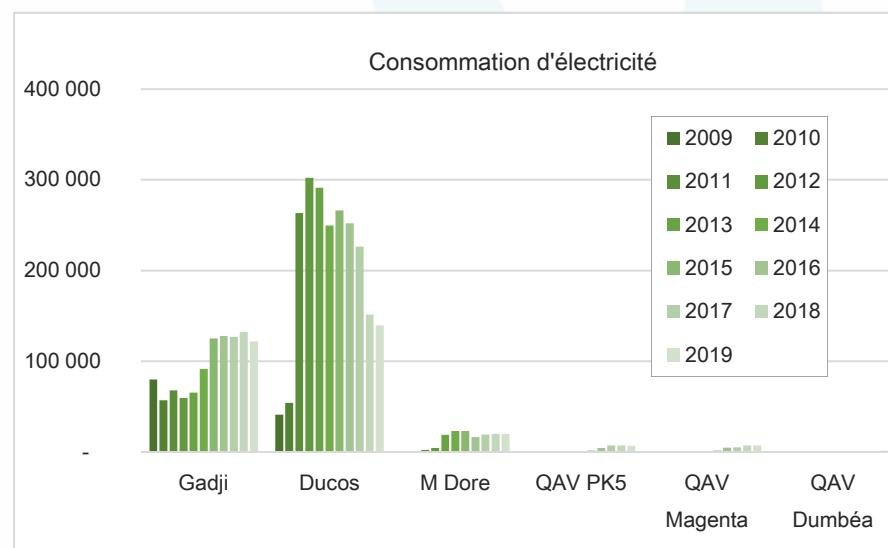


Figure 8 : Evolution des consommations d'électricité par site

6. L'ACTIVITE

6.1. TONNAGES TRAITES PAR LA FILIERE

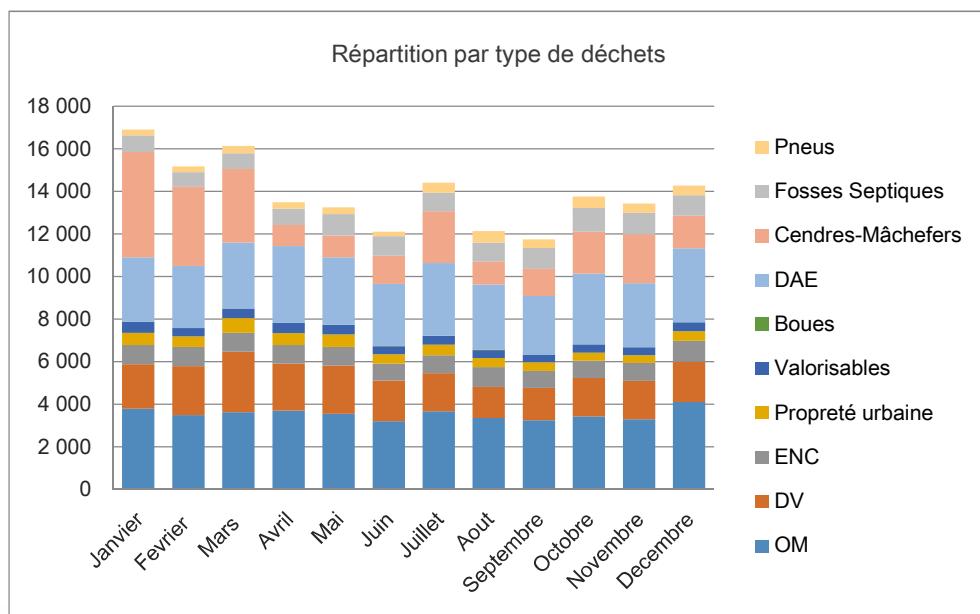


Figure 9 : Répartition des apports par type de déchets

Les apports collectivité et entreprises s'élèvent à 166 845 tonnes de déchets en 2019, ce qui représente une baisse des apports par rapport à l'année précédente de 9,0 %.

Les déchets des usagers du SIGN correspondent aux tonnages collectés en porte à porte 61 100 t (-1 807 t soit -2,9% par rapport à 2018), et aux déchets collectés sur les QAV et PAV 15 738,61 t (+273,69 soit 1,8% par rapport à 2018) soit un total de 76 838 tonnes (-1 533 t soit -2,0% par rapport à 2018).

- Le tonnage d'ordures ménagères a connu une baisse de -4,5% soit 2 001 tonnes ;
- Le tonnage d'encombrants a connu également une baisse de -3,1% soit 1 529 tonnes.

Concernant la part entreprise, les apports de cendres mâchefers montrent une baisse significative de 40 % soit 12 263 t, la part déchets d'activité économique connaît une légère baisse de 0,4 % soit 1 645 t.

A noter que le gisement de pneumatiques usagés non réutilisables PUNR a connu une forte hausse de 1 119 t soit 35,2 % de plus qu'en 2018.

6.2. STATISTIQUES ET TENDANCES

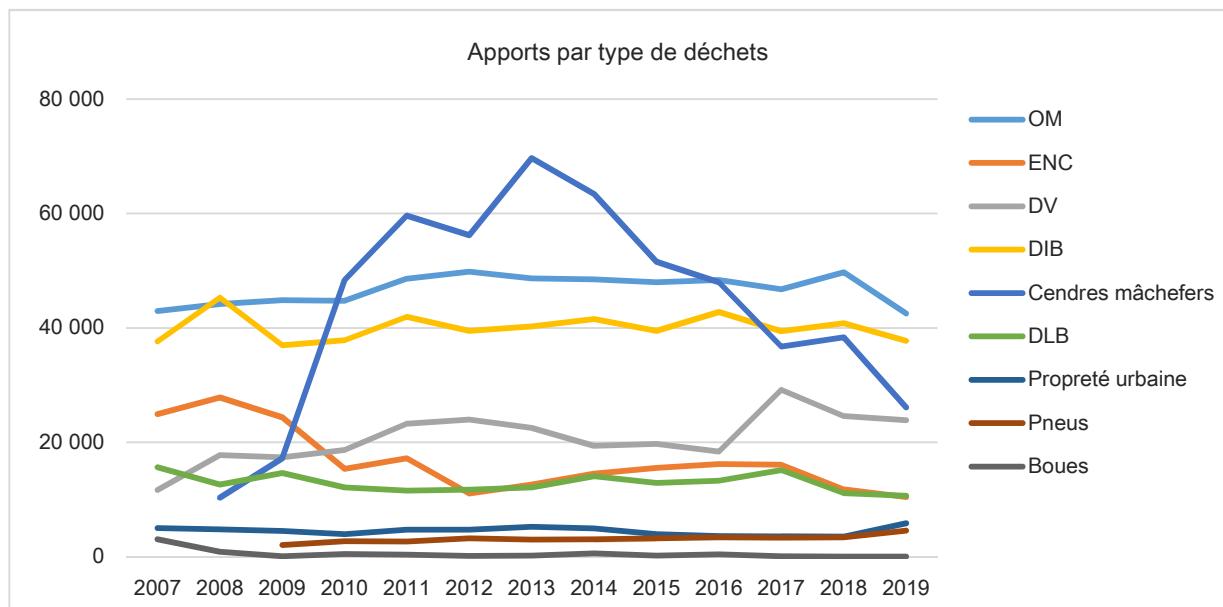


Figure 10 : Evolution des apports par type de déchets

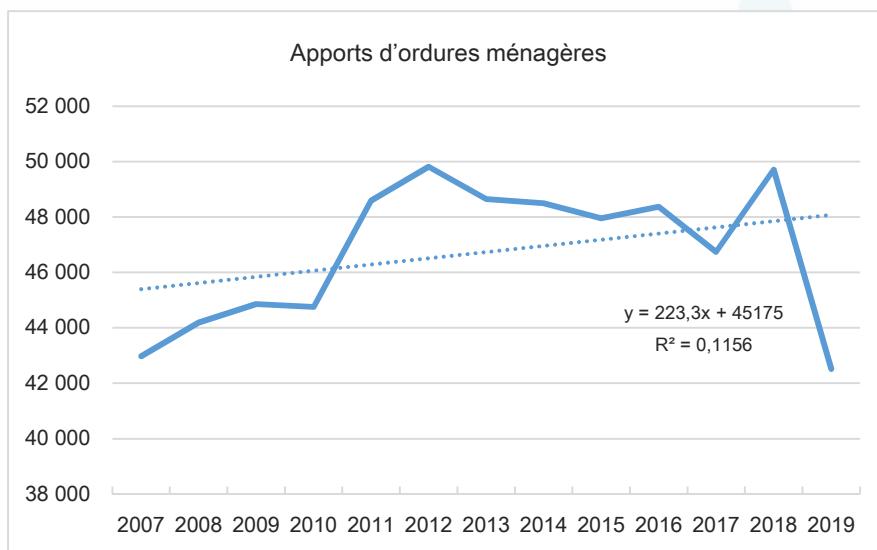


Figure 11 : Evolution des apports d'ordures ménagères

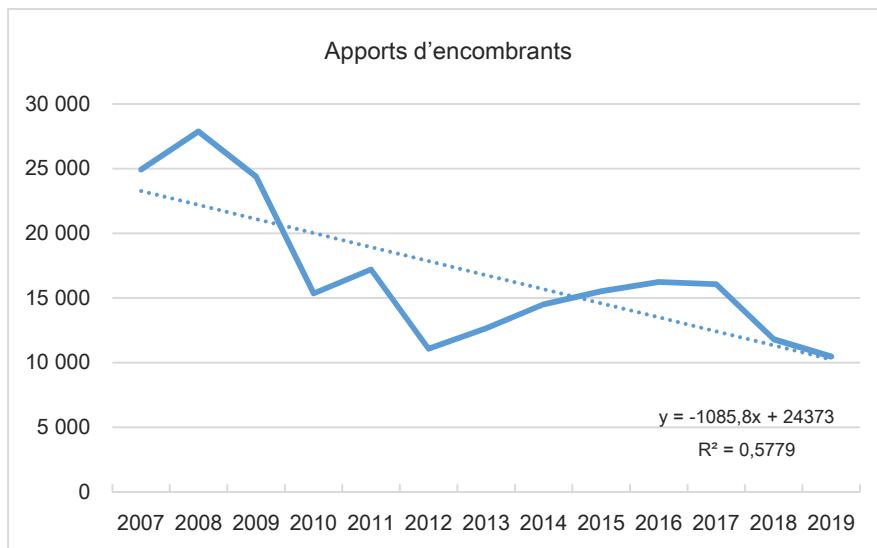


Figure 12 : Evolution des apports d'encombrants

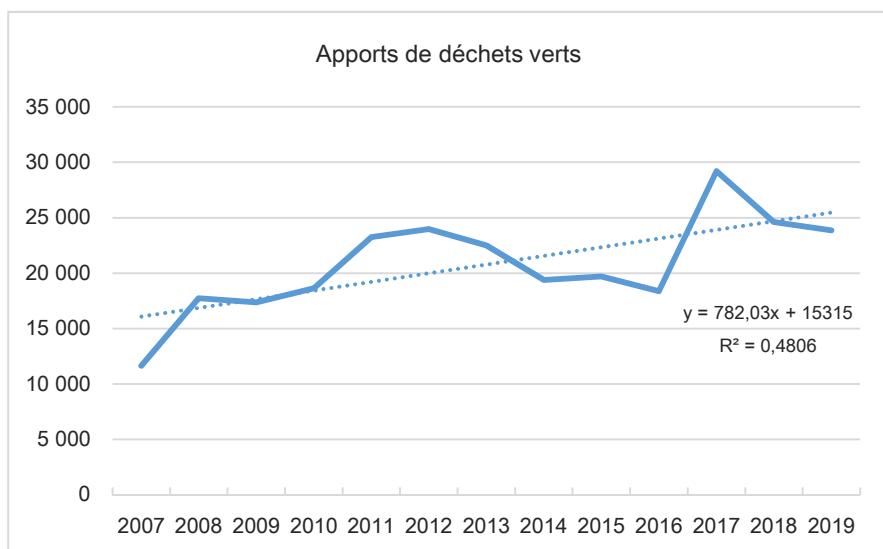


Figure 13 : Evolution des apports de déchets verts

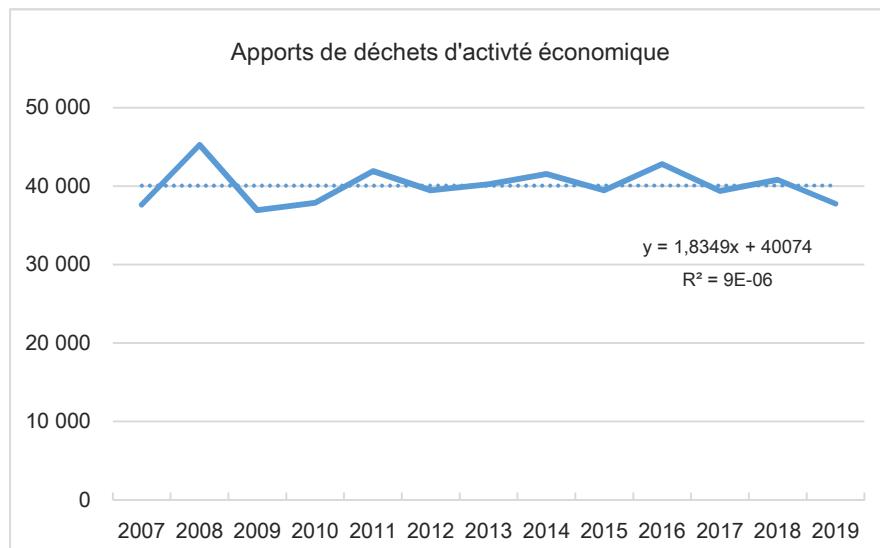


Figure 14 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique

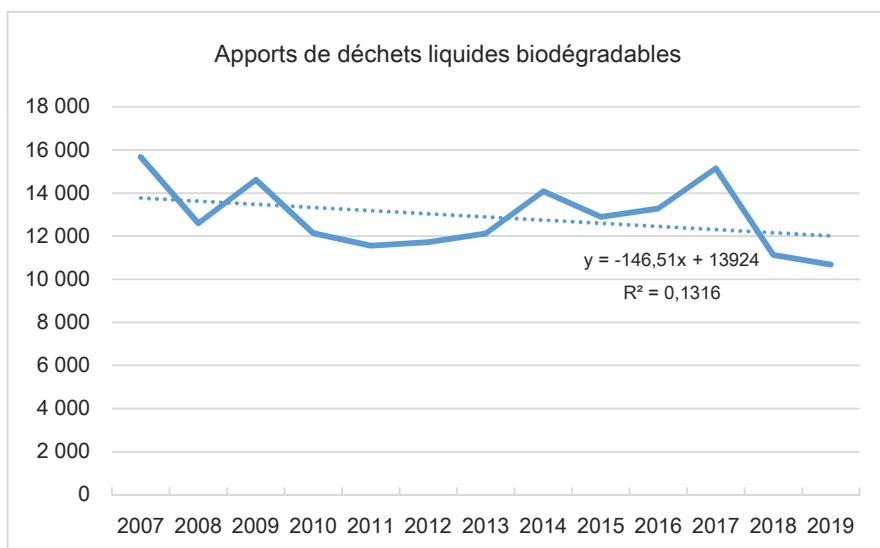


Figure 15 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables

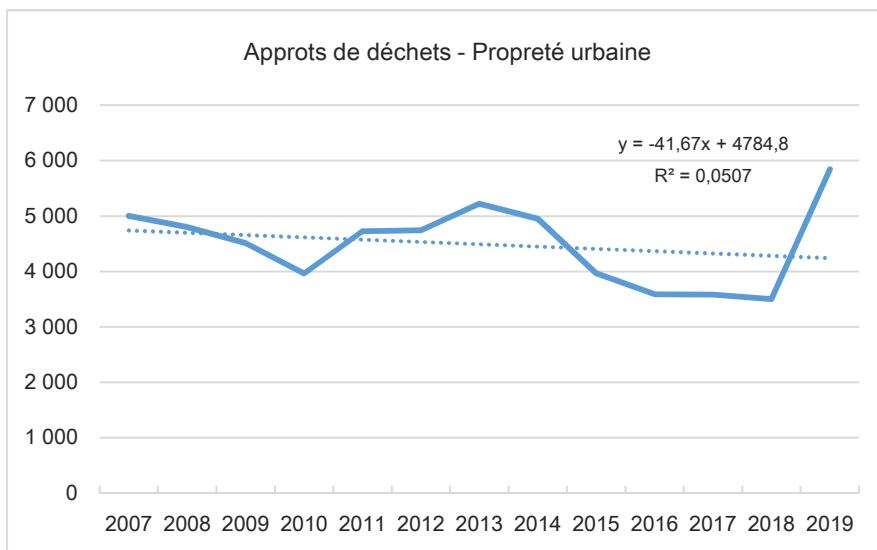


Figure 16 : Evolution des apports de déchets de nettoyage

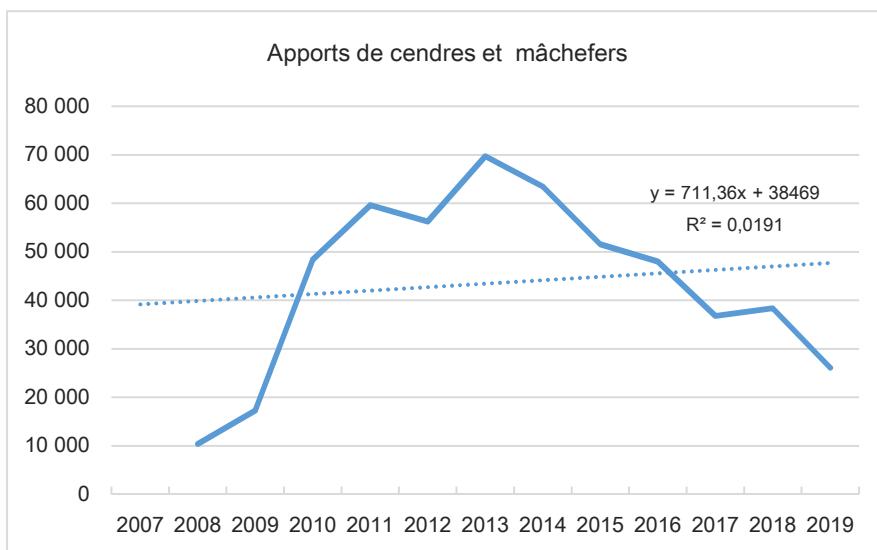


Figure 17 : Evolution des apports de cendres et mâchefers

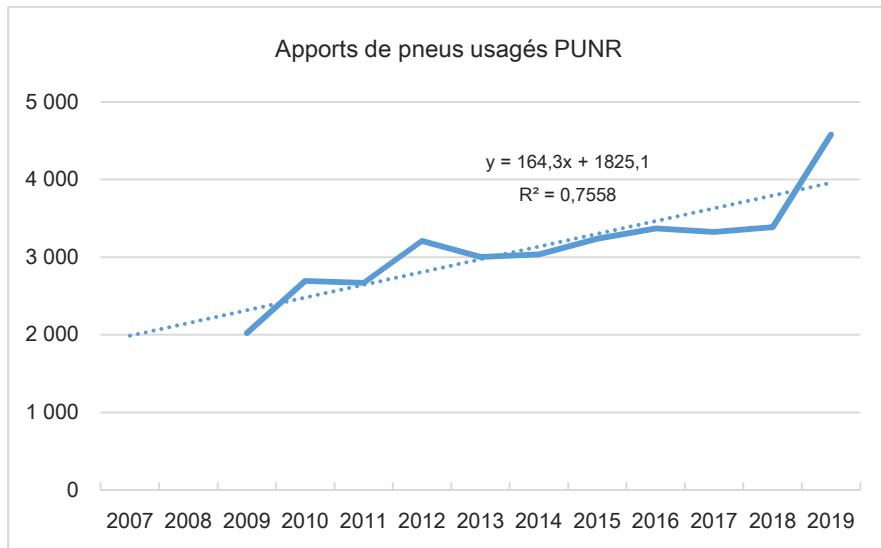


Figure 18 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR

6.3. REPARTITION PAR PROVENANCE

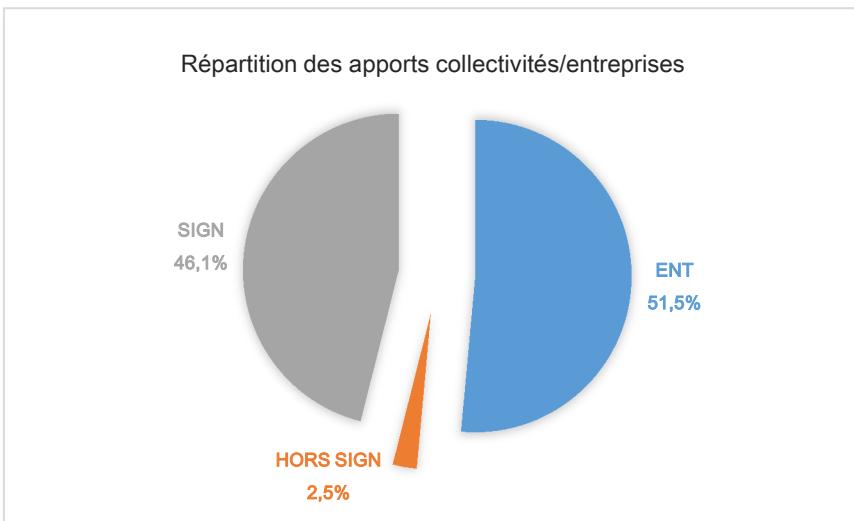


Figure 19 : Répartition des apports par provenance

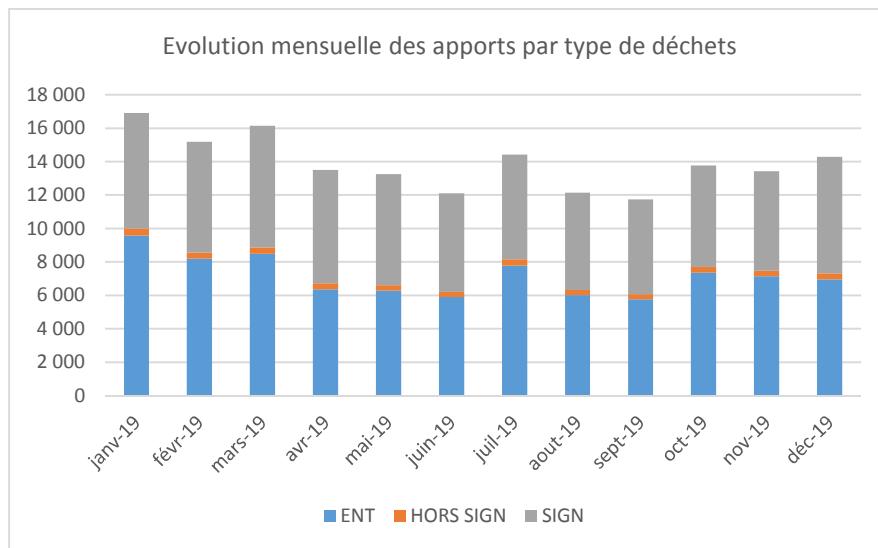


Figure 20 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets

Il est à noter une forte saisonnalité des apports des entreprises avec des variations de +/- 33,4 % alors que les apports collectivités ne varient que de +/- 8,4 %.

6.4. REPARTITION DES APPORTS PAR COMMUNES DU SIGN

Le tonnage présenté ci-dessous reprend le tonnage issu du gisement ménager, à savoir :

- Ordures ménagères (OM) collectées ;
- Résidus de balayage et déchets de plage collectés (Propreté urbaine) ;
- Encombrants (ENC) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Déchets Verts (DV) collectés en porte à porte et en apports volontaires (QAV) ;
- Les déchets valorisables collectés sur les QAV (métaux, emballages) ;
- Les déchets issus des filières REP collectés sur les QAV (DEEE, huiles, batteries...) ;
- Les déchets collectés sur les points d'apport volontaires PAV.

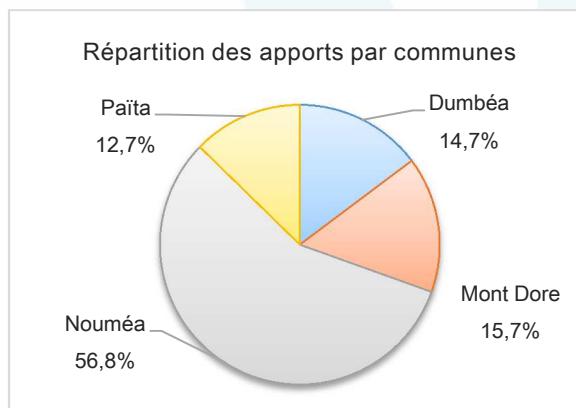


Figure 21 : Répartition des apports par communes

Les apports réceptionnés en provenance du périmètre SIGN est en diminution par rapport à 2018 passant à 76 838 tonnes soit une baisse de l'ordre de 2 %, principalement due à l'évolution des modes de consommation et au ralentissement de l'activité économique. Le gisement sur le périmètre concédé par le SIGN est en baisse depuis de 2012.

Concernant la répartition des tonnages entre les communes, elle apparaît une relative constante, la ville de Nouméa représentant 56,8 % des tonnages.

6.5. REPARTITION DES TONNAGES SIGN

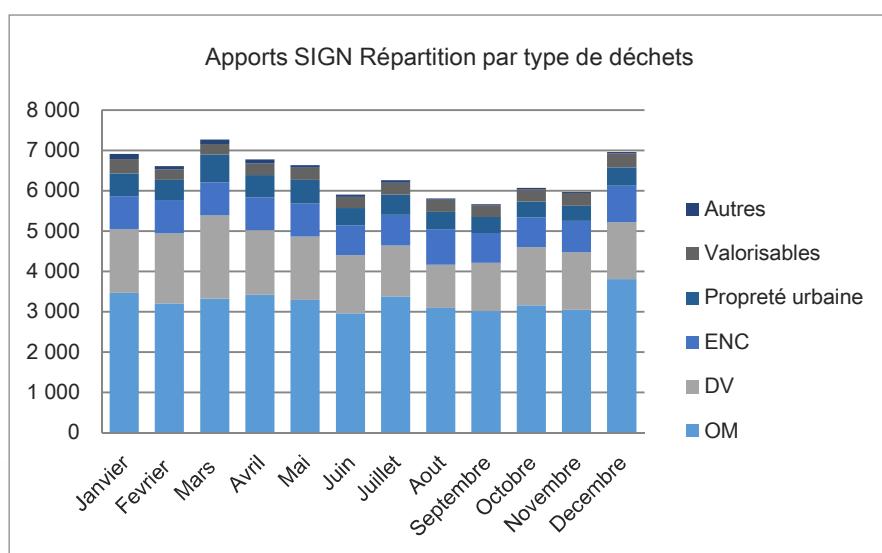


Figure 22 : Répartition des apports SIGN par type de déchets

Les apports sur le périmètre sont constitués principalement des ordures ménagères, des déchets verts et des encombrants, leur proportion respectives étant de 51,0 %, 23,2 % et 12,6 %. La part de déchets valorisables représentant 4,7% du gisement.

6.6. DETAILS PAR COMMUNES

6.6.1. NOUMÉA

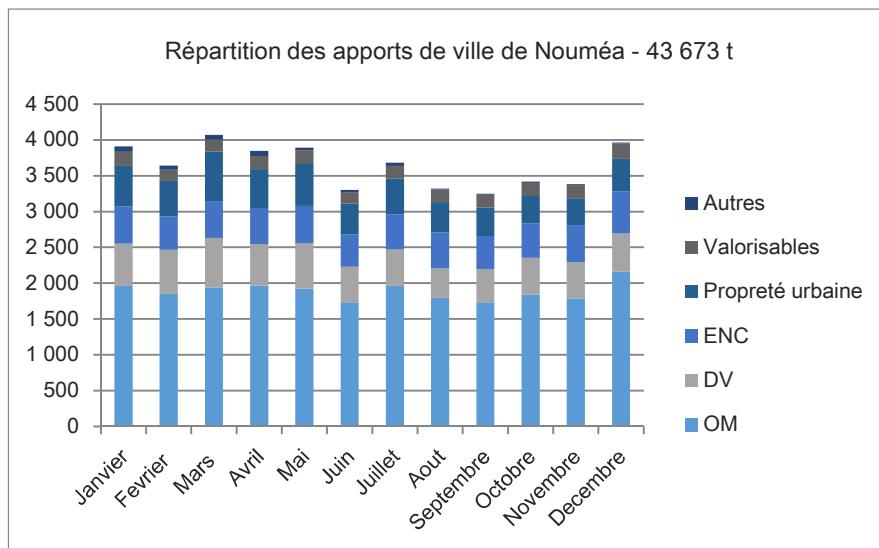


Figure 23 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa

Les tonnages de la ville de Nouméa sont en légère baisse de -2,5 % par rapport à l'année 2018, essentiellement due à la baisse de la part encombrant -8,4 % alors que la part d'ordures ménagères a augmenté de 5,7 %.

6.6.1. PAÏTA

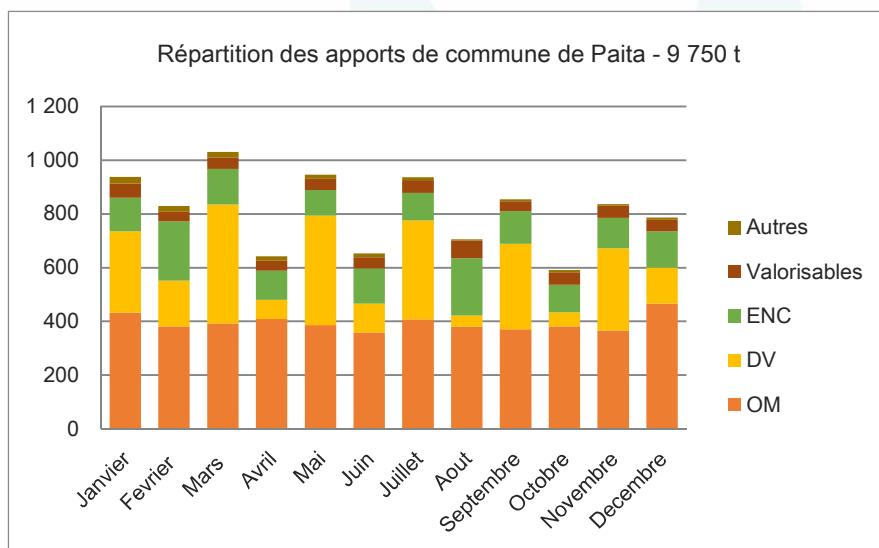


Figure 24 : Répartition des apports pour la commune de Païta

Les tonnages de la commune de Païta sont en baisse de -3,6 % par rapport à l'année 2018 essentiellement due à la baisse de la part encombrant -13,3 %.

6.6.2. MONT-DORE

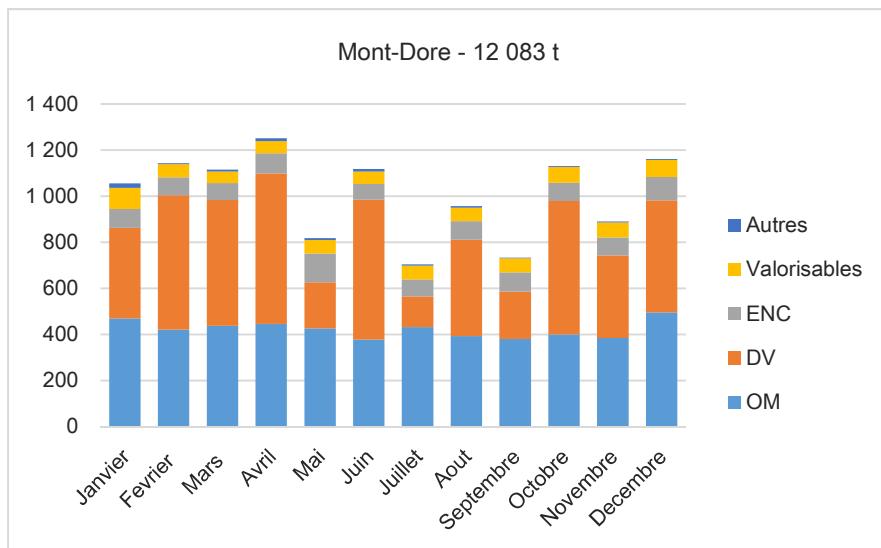


Figure 25 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore

Les tonnages de la commune du Mont Dore sont en progression de +2,5 % par rapport à l'année 2018 essentiellement due à l'augmentation de la part des déchets verts +11,6 %.

6.6.3. DUMBEA

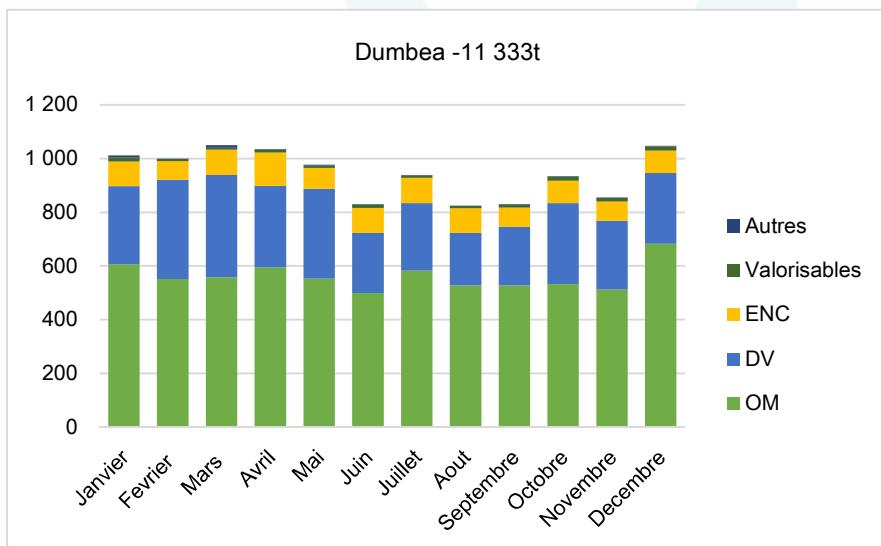


Figure 26 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa

Les tonnages de la commune de Dumbéa sont en baisse de -2,97 % par rapport à l'année 2018 essentiellement due à la baisse de la part encombrant -15,1 %.

6.7. TONNAGES INDUSTRIELS

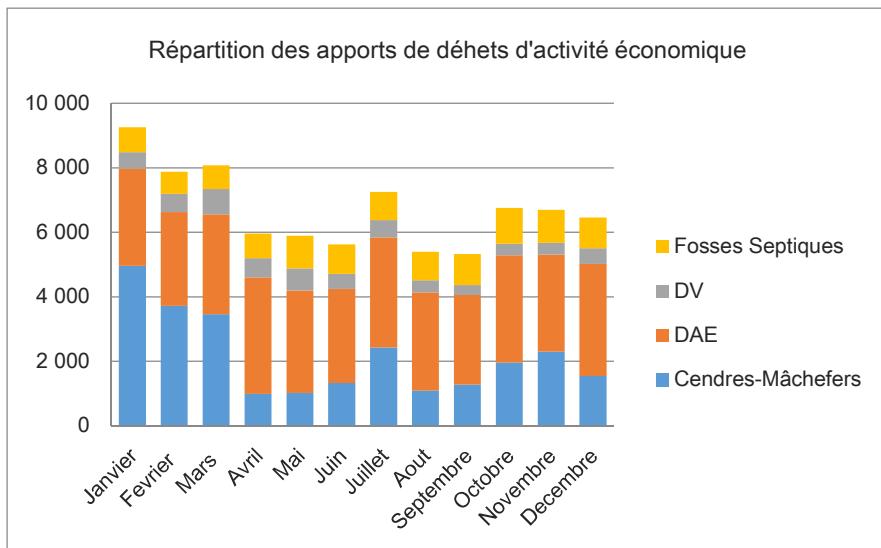


Figure 27 : Répartition des apports de déchets industriels par type

Le tonnage des Déchets d'activité économique (DAE) a diminué de -15 175 tonnes par rapport à 2018 (-15,8%).

Cette baisse étant essentiellement due aux apports de cendres (21 956 t soit - 37,1 %), de mâchefers (4 127 t soit - 20,7 %) et des déchets verts (6 029 t soit - 12,0 %) étant en diminution significative.

6.8. TONNAGES REPARTIS PAR TYPE DE TRAITEMENT

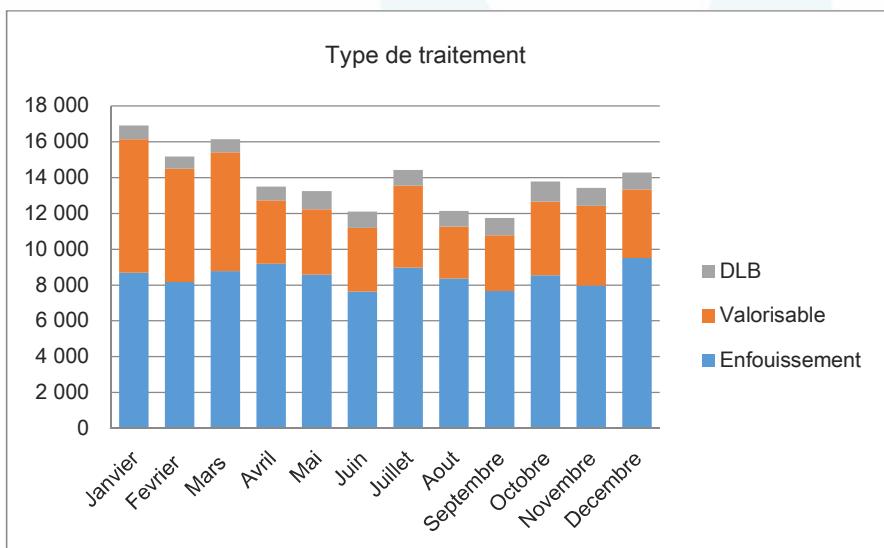


Figure 28 : Répartition des types de traitement

6.9. TONNAGES VALORISES

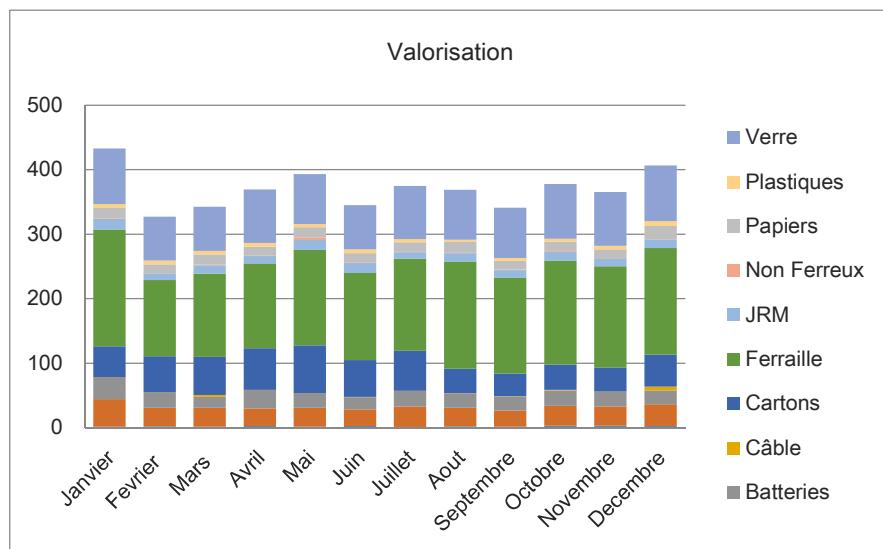


Figure 29 : Evolution mensuelle des apports de déchets valorisables

Après avoir mis en exploitation un outil performant, conforme à l'état de l'art en la matière et respectueux des normes environnementales en vigueur, permettant de gérer de façon la plus adaptée au territoire les gisements de déchets non dangereux et plus particulièrement ceux du périmètre du Grand Nouméa, à des coûts acceptables, la CSP a mis en place et tente de pérenniser des filières de traitement alternatives (valorisation, recyclage ou traitement dédié), qu'elles soient en local, à l'export, en son nom propre ou en association, afin de répondre aux objectifs de la Province Sud en terme de performance environnementale.

Ces filières doivent évidemment respecter les normes et être à des coûts économiquement acceptables, tant pour l'usager particulier que pour l'industriel.

Les filières de valorisation sont :

- Ferrailles : valorisation matière à l'export ;
- Non ferreux : valorisation matière à l'export ;
- Aluminium : valorisation matière en local (ETV) ;
- Huiles usagées : valorisation énergétique en local (SLN) ;
- Batteries : valorisation matière à l'export ;
- Piles : valorisation matière à l'export ;
- DEEE : valorisation matière à l'export ;
- Vêtements : réutilisation en local (Associations caritatives) ;
- Verre : valorisation matière en local (Recyverre) ;
- Plastiques : valorisation matière à l'export ;
- Papiers et cartons : valorisation matière à l'export ;
- Pneumatiques usagés : valorisation matière locale et valorisation énergétique à l'export ;
- Recyclables des QAV (plastiques, cannettes, JRM et cartons par SAEML Mont Dore) ;
- Broyat de déchets verts du Mont Dore en co-compostage sur la plateforme de la CDE et à destination des particuliers, pépiniéristes et sylviculteurs.

Type déchets	Tonnage 2018	Tonnage 2019	Ecart (t)	Ecart (%)
Ferraille	1 448	1 549	101	7,0%
Verre	886	944	58	6,6%
Bacs jaunes	362	363	1	0,3%
Cartons	297	307	10	3,3%
Papiers	191	181	-9	-4,8%
JRM	173	157	-17	-9,7%
Plastiques	67	64	-4	-5,4%
Non Ferreux	28	10	-18	-63,2%
Alu	7	26	19	270,5%
Total	3 460	3 602	142	4,1%

Tableau 4 : Evolution des apports de déchets valorisables 2018/2019

Type déchets	Apports (t)	Valorisés (t)	Ecart (%)
Ferraille	1 549	1 546	99,8%
Verre	854,46	588,30	68,9%
Cartons	303,15	292,64	96,5%
Papiers	337,89	277,42	82,1%
Plastiques	63,17	67,68	107,1%
Non Ferreux	10,37	11,51	111,0%
Alu	25,26	21,26	84,2%
Total	3 143	2 805	89,2%

Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2018/2019

Le taux de valorisation des apports de déchets recyclables sur les quais d'apports volontaires et sur les points d'apport volontaires (Ville de Nouméa et du Mont Dore) est de 89,2 %. Hormis le verre, le taux de valorisation est supérieur à 82,1 %. Les contraintes liées aux évacuations sur la filière de valorisation du verre ne permettent pas d'écouler la totalité du gisement par ailleurs la qualité du gisement, notamment sur les points d'apports volontaires du Mont-Dore n'est pas suffisante pour valoriser ces déchets (présence d'indésirables). Pour certains flux le taux de valorisation supérieur à 100 % s'explique par des effets de stock sur la période considérée



6.10. COMPTE RENDU TECHNIQUE DES QAV DE PK5 ET DE MAGENTA

6.10.1. TONNAGES REÇUS AU QAV DE PK5

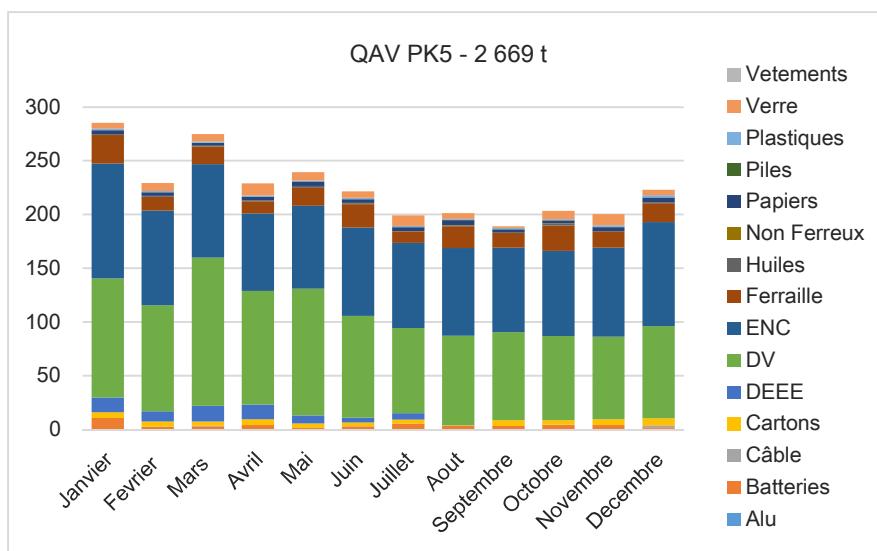


Figure 30 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets

Le tonnage réceptionné sur le QAV de PK5 est relativement stable par rapport à l'année 2018 (2 662 t).

6.10.2. TONNAGES REÇUS AU QAV DE MAGENTA

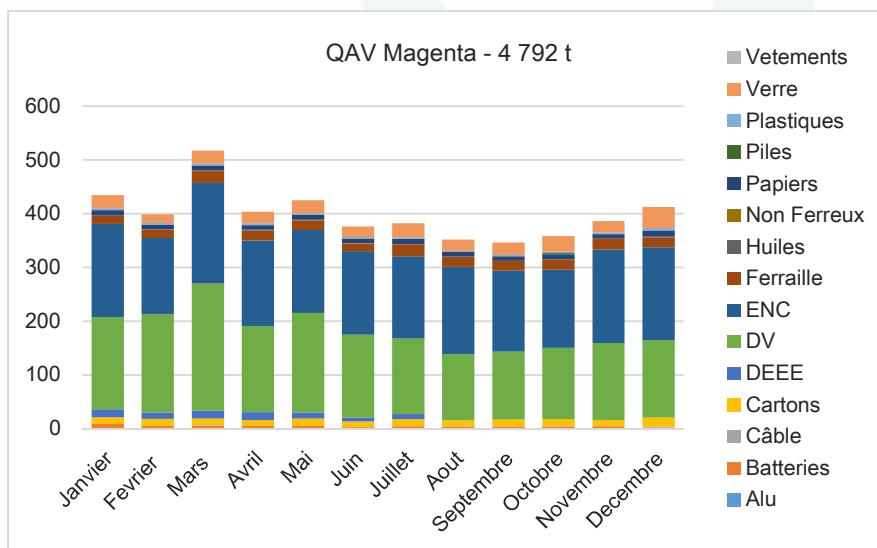


Figure 31 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets

Le tonnage réceptionné sur le QAV de Magenta est relativement stable par rapport à l'année 2018 (4 715 t).

6.10.3. FREQUENTATION DES QAV

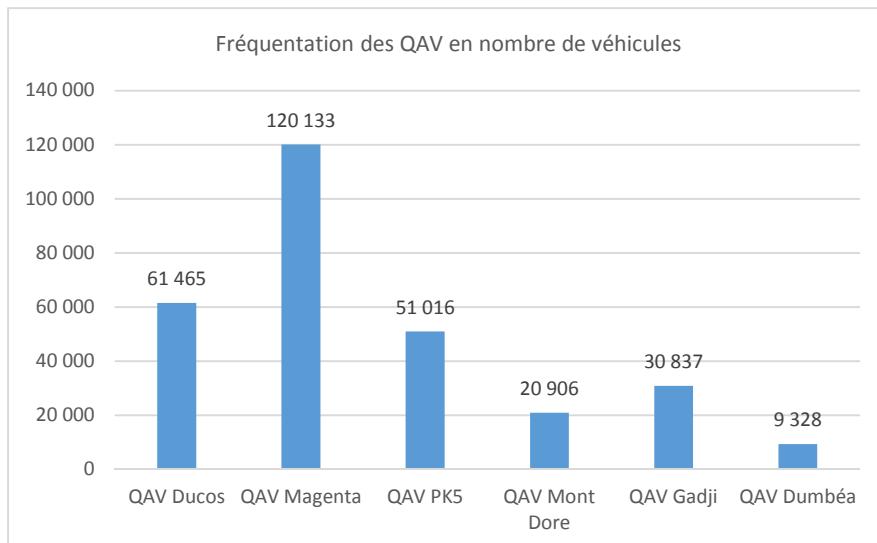


Figure 32 : Fréquentation des QAV

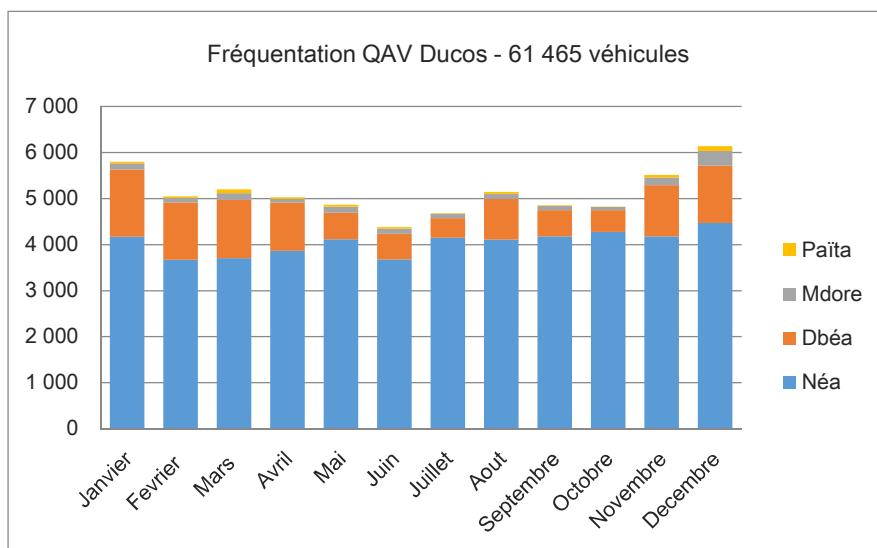


Figure 33 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune

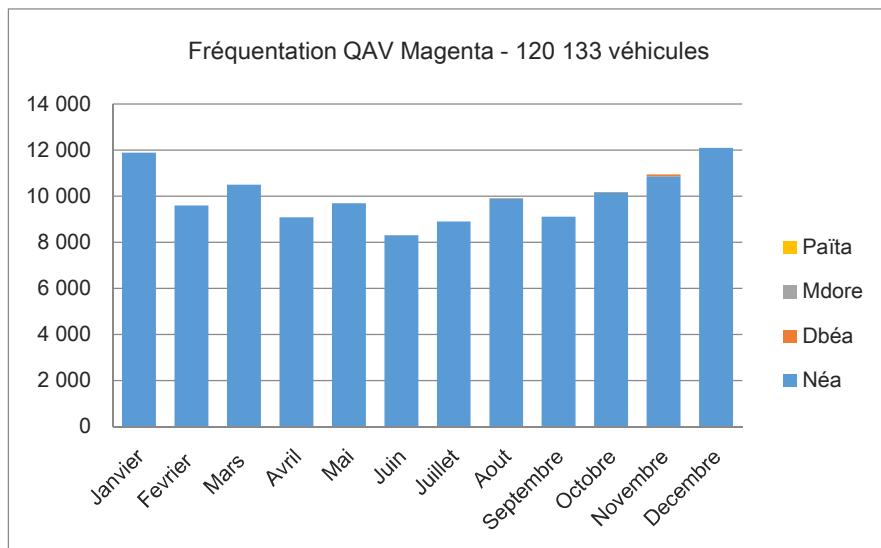


Figure 34 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune

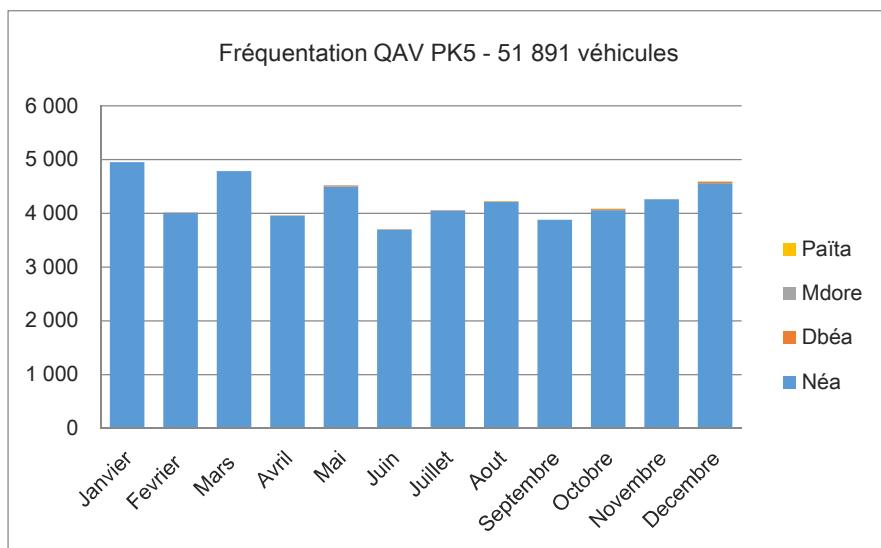


Figure 35 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune

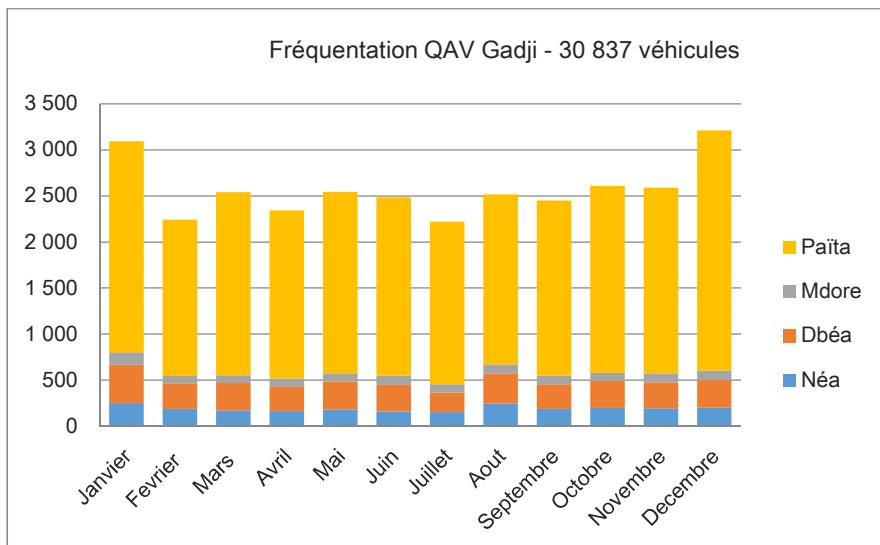


Figure 36 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune

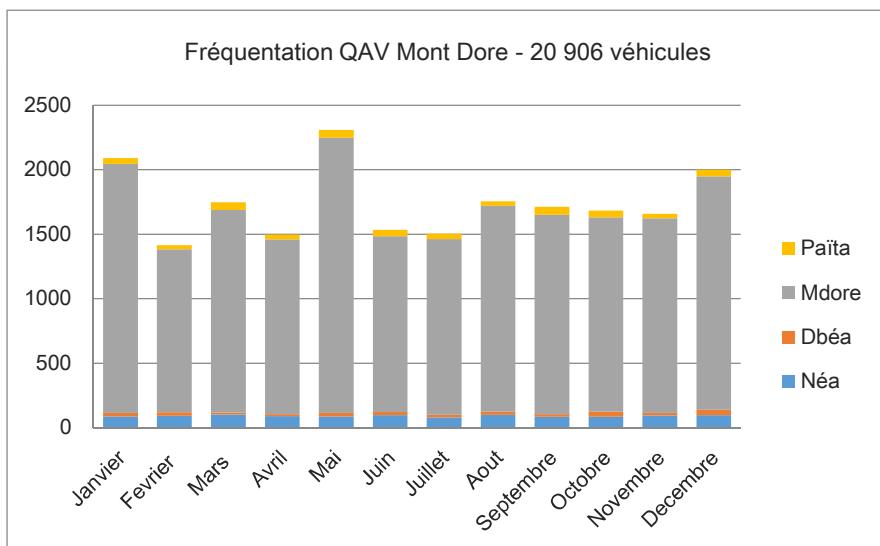


Figure 37 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune

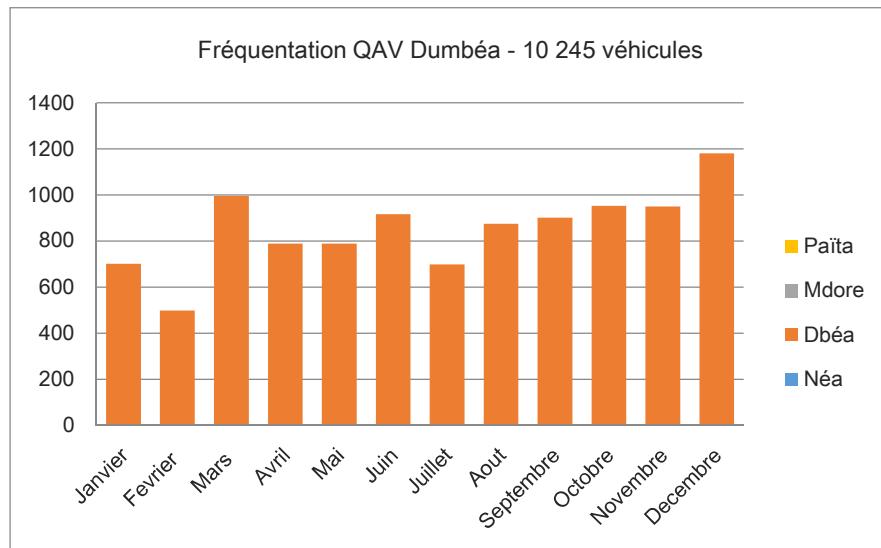


Figure 38 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune

6.10.1. SUIVI DES ROTATIONS DES BENNES PAR QAV

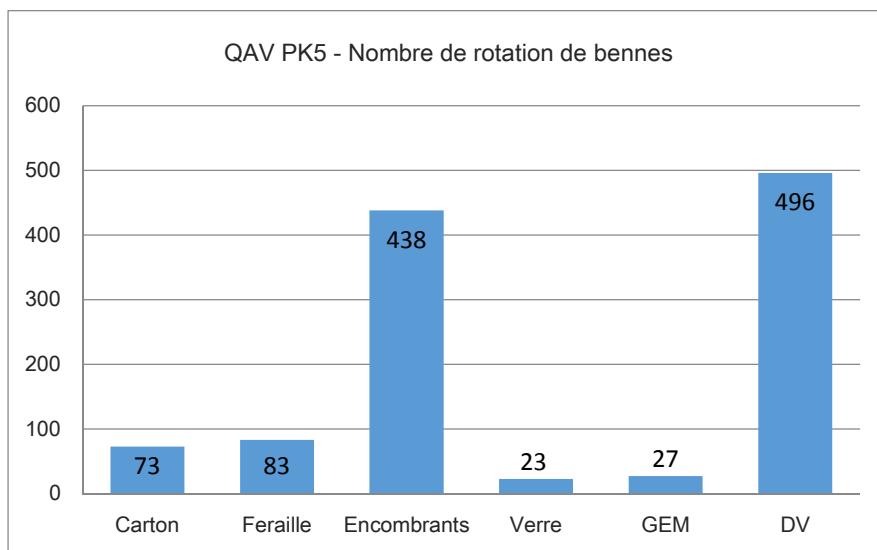


Figure 39 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de PK5 a nécessité l'évacuation de 1 140 bennes.

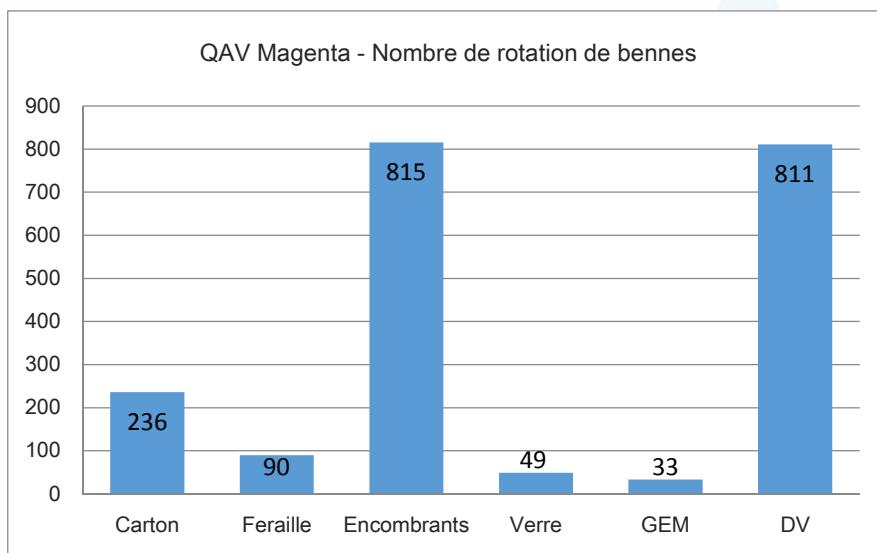


Figure 40 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Magenta a nécessité l'évacuation de 1 153 bennes.

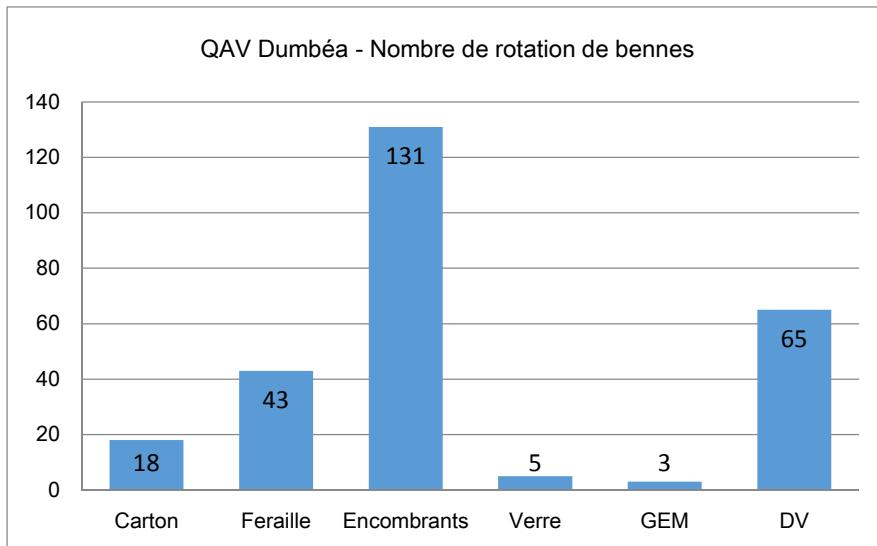


Figure 41 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes

La gestion du QAV de Dumbéa a nécessité l'évacuation de 265 bennes.

6.10.2. KILOMETRAGE PARCOURU

En 2019, 5 107 rotations de gros porteurs (transfert remorques à fond mouvant) ont été réalisés pour transférer les déchets depuis le CTTV de Ducos à l'ISD de Gadji à 16,12 tonnes de moyenne par rotation, pour un total de 86 416 tonnes transférées (soit une diminution de 4,0 %) et près de 188 000 km parcourus. Environ 105 000 km supplémentaires ont été parcourus pour les transferts des QAV, que ce soit en sous-traitance ou en interne



Figure 42 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji

7. BILAN ENVIRONNEMENTAL

7.1. ISD DE GADJI

Le recueil des analyses réglementaires et leur interprétation, ainsi que le rapport de suivi annuel sont présentés en annexe du présent document.

Sur le site de l'ISD de Gadji, la réglementation provinciale impose d'effectuer :

- Des suivis trimestriels des lixiviats et suivis réguliers des perméats ;
- Des suivis annuels des eaux de ruissellement ;
- Des suivis trimestriels des eaux souterraines avec une campagne d'analyses complètes tous les 4 ans ;
- Un suivi annuel des eaux de surface en sortie du site ;
- Un suivi trimestriel des eaux issues de la déchèterie.

Les données du bassin de stockage des lixiviats (BG1) montrent de légères variations en fonction des paramètres et entre les campagnes de mesures et les années. Après traitement sur site, les analyses sur les perméats ne montrent aucun dépassement des seuils réglementaires lors des quatre campagnes de mesure.

Les résultats des analyses du bassin des eaux de ruissellement (BG2) présentent un dépassement du paramètre Indice Phénol sur la mission en date du 18 juin 2019. Une contre analyse en date du 23 juillet 2019 a montré un retour à la normale. Aucun autre dépassement n'est constaté.

Pour les piézomètres (PZ5, PZ6 et PZ7), les valeurs en COT sont très variables d'une mission à l'autre et les valeurs maximales sont observées sur l'ouvrage PZ6. L'ensemble des autres paramètres présente de faibles variations temporelles mais qui, pour certains paramètres, tend à confirmer qu'il existe des infiltrations salines sur le secteur étudié (biseau salé). Il est enfin à noter que la fréquence actuelle de ce suivi (tous les 4 ans) rend difficilement interprétable les résultats obtenus d'une campagne à l'autre. En 2019, seul un dépassement a été observé sur les eaux de surface sur la station P4 pour le paramètre DCO. Le point P3 a présenté en 2019 des valeurs en nette diminution par rapport aux années précédentes ; les concentrations observées ne sont toutefois pas négligeables, notamment pour les paramètres bactériologiques. Nous pouvons supposer le déversement d'eaux usées domestiques entre l'ISD et P3. La présence de bactéries de type entérococques ou E. coli n'est pas directement imputable à l'ISD et semble plus probablement venir de la zone d'activité située à proximité. Les points P1 et P4, présentent des valeurs beaucoup plus faibles que celles mesurées sur P3. Il faut également noter la présence de salmonelle sur le point P4.

Pour les eaux de ruissellement issues de la déchetterie de Gadji, aucune campagne de prélèvement n'a eu lieu en l'absence d'écoulement sur ce point à chacun de nos passages sur site.

7.2. CET REHABILITE DE GADJI

Le document attestant des contrôles réalisés est présenté en annexe. Les concentrations relevées sur les effluents collectés sont conformes au seuil de rejet au milieu naturel. Cependant, ces lixiviats sont donc toujours transférés dans le bassin de prétraitement afin d'être transférés et traités sur l'unité de traitement du site de Gadji

7.3. CTTV DE DUCOS

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site de Ducos, tant concernant les obligations réglementaires du CTTV, que celles de l'ancien CET.

Dans le cadre dispositions réglementaires relatives à l'exploitation du CTTV de Ducos, l'ensemble des dispositions d'auto surveillance, notamment sur le suivi des eaux souterraines, des eaux de mer ainsi que le suivi des eaux de surface sont complémentaires à ceux imposés sur le CET réhabilité.

Sur les sites du CTTV de Ducos et de l'ancien CET, la réglementation provinciale impose :

- Un suivi des eaux souterraines avec un suivi semestrielle piézométrique PZ6 et PZ 7 (hauteur d'eau) et qualitatif des eaux avec une batterie de paramètre à analyser ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer (M1, M2 et M3) ;

- Une auto surveillance des intrants et des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange avec un bilan 24 heure annuel et des analyses trimestrielles et semestrielles à réaliser (UMVE et UMVS) ;
- Suivi trimestriel des eaux de surface (E1, E2 et E3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel et semestriel à réaliser sur le lixiviat de l'ancien CET réhabilité.

Concernant le suivi piézométrique et physico chimique des eaux souterraines, les deux campagnes réglementaires annuelles ont été menées en 2019, avec des problèmes d'échantillonnage, ou aucun prélèvement n'a pu être réalisé. Suite à l'endommagement du PZ6 en 2018, le laboratoire n'a pu faire faire aucun échantillonnage pour analyse. Pour le PZ7, le niveau d'eau étant généralement trop bas dans le piézomètre notamment dû à la grande sécheresse en 2019, aucun prélèvement n'a pu être réalisé. Seul le suivi piézométrique a pu être fait.

Semblablement aux résultats des campagnes précédentes, les maxima des niveaux piézométriques sont observés sur la campagne de juin et les minima sur celle du mois de décembre. Ces fluctuations des niveaux piézométriques sont directement influencées par les variations saisonnières des précipitations, ou la période dite sèche se situe entre juillet et novembre et celle dite humide se situant entre janvier et juin.

Concernant le suivi semestriel des eaux de mer, aucun changement marquant n'est remarquable par rapport aux résultats d'analyse des campagnes réalisées les années précédentes.

Concernant l'auto surveillance des rejets de l'unité de traitement des matières de vidange, comme en 2018, l'amélioration de la qualité se maintient et se poursuit. L'amélioration continue concerne les paramètres de la DBO, DCO, les MES ainsi que la bactériologie. Les concentrations en Azote et en Phosphore demeurent encore, comme en 2018, les paramètres pour lesquels les seuils réglementaires ne sont pas respectés.

L'étude de dispersion ainsi que le bilan d'exploitation sur ces trois dernières années ont été finalisé. Un rapport à connaissance pour une demande de modification des seuils réglementaires des rejets de la station d'épuration, a été transmis aux autorités compétentes. Cette demande est en cours d'instruction.

Concernant le suivi des eaux de surface, seules les analyses sur les points E2 et E3 ont pu être réalisées, le point E1 étant systématiquement à sec. Des dépassements des paramètres analysés sur E2 et E3 ont été observés, notamment sur la DBO et DCO. Lors des 2 dépassements en DCO et DBO sur E3, au niveau du bassin fermé de collecte des eaux pluviales, le pompage de l'effluent est systématiquement effectué, cet effluent est acheminé vers la Station de traitement, pour y subir un traitement avant rejet dans le milieu naturel. Au niveau du point E2, un seul dépassement a eu lieu sur les mêmes paramètres DBO et DCO. Les résultats des analyses effectués en fin d'année montrent un retour à des valeurs en dessous des seuils réglementaires.

Et enfin concernant le suivi du lixiviat, aucun changement marquant n'est observé, les valeurs limites sont respectées sur l'ensemble des campagnes, mais par principe de précaution, le lixiviat de l'ancien CET de Ducos, est systématiquement transféré dans le bassin de lixiviat de l'ISDND de Gadji afin que ces effluents soit traités.

7.4. LA COULEE

Sur le QAV du Mont Dore, la réglementation provinciale nous impose :

- Un suivi trimestriel des eaux pluviales dans le bassin EP (MDEP)
- Un suivi trimestriel du séparateur hydrocarbure

Le suivi des eaux pluviales révèle des dépassements sur la mesure du pH, avec en moyenne un pH à 8,80. Pour l'ensemble des paramètres suivis, les seuils avant rejet dans l'environnement, sont respectés. Un dépassement ponctuel de la mesure en entérocoques a été observé en juin 2019. Mais dans l'ensemble, aucun changement majeur n'est constaté. Concernant le suivi des séparateurs hydrocarbures, aucune campagne d'échantillonnage n'a pu être réalisée en 2019, car aucun écoulement n'a pu être observé lors des différentes campagnes de prélèvement menées par le laboratoire.

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur le site du QAV du Mont-Dore.

Dans le cadre de l'auto surveillance de l'ancien CET du site du Mont-Dore (arrêté n°1473-96/PS du 14 octobre 1996), la réglementation nous impose :

- Un suivi annuel de la qualité des lixiviats (cuve de lixiviat) ;
- Un suivi semestriel de la qualité des eaux de mer sur trois stations (MD1, MD2, MD3) ;
- Et enfin un suivi trimestriel des eaux de surface (E1 et E2).

Concernant de lixiviat, aucun dépassement n'est observable sur les sept campagnes de prélèvement effectuées en 2019. L'ensemble des effluents ont été récupérés par pompage et acheminés vers l'unité de traitement du site de Gadji.

Concernant le suivi des eaux de mer, des dépassements de faible importance sont observés, sur les paramètres nickel, manganèse, sur la quasi-totalité des échantillons. Un léger dépassement du seuil au niveau des Matières en Suspension (MES) a été relevé le 18/06/2019 sur le point MD3, avec 35,04 mg/l pour une valeur seuil de référence de 35 mg/l.

Dans l'ensemble, les autres paramètres demeurent en deçà des valeurs limites.

Pour le suivi des eaux de surface, aucune campagne n'a pu être faite, les points d'échantillonnage étant à sec.

7.5. QAV MAGENTA ET PK5

Les documents, présentés en annexes, synthétisent l'ensemble des contrôles effectués sur les quais d'apport volontaire de Magenta et PK6 dans le cadre des obligations réglementaires.

7.5.1. QAV DE MAGENTA

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de Magenta (arrêté n°2556-2013/PS du 14 octobre 2013), le suivi annuel de la qualité des rejets du séparateur hydrocarbure a été réalisé.

Concernant le suivi de la qualité des eaux rejetées au niveau du séparateur hydrocarbure, en 2019, aucun écoulement n'a été constaté lors de la campagne menée par le laboratoire, de ce fait, aucun prélèvement n'a pu être réalisé.

7.5.2. QAV DE PK5

Dans le cadre de l'auto surveillance du QAV de PK5 (arrêté n°2558-2013/PS du 21 octobre 2013), la qualité des rejets en sortie de Débourbeur/Séparateur hydrocarbure ainsi qu'un suivi des émissions sonores tous les 3 ans doivent être réalisé.

L'ensemble des paramètres analysés pendant les 2 campagnes de prélèvement respectent les valeurs limites de rejet dans le milieu naturel.

8. CONTROLE DES AUTORITES

L'inspection des installations classées a inspecté les sites selon le calendrier suivant :

- Gadji : Les visites d'inspection de la DDDT ont eu lieu les 21/11/2019 et 30/08/2019 ;
- Ducos : aucune visite d'inspection ;
- Mont Dore : aucune visite d'inspection ;
- QAV PK6 : aucune visite d'inspection ;
- QAV Magenta : aucune visite d'inspection.

L'ensemble des comptes rendus de visite, ainsi que leurs réponses sont présentés en annexe 10.

Les réunions dites « des parties intéressées » ont permis un suivi des actions en cours et en projet par le SIGN et la DENV. Le recueil des comptes rendus est présenté en annexe.

8.1.1. CONTROLE INCENDIES, ELECTRIQUE ET PONTS BASCULES

L'ensemble des rapports de vérifications obligatoires est présenté en annexes.

8.1. CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC

8.2. HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

ISD de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du lundi au samedi
QAV de Gadji :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche
Ducos QAV :	de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Ducos STEP :	de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi
Ducos dock :	de 6h30 à 17h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 15h00 le samedi. Lundi, mardi jusqu'à 22h00, de mercredi à samedi 20h00 et le dimanche jusque 17h00 pour les apports de la Ville de Nouméa
QAV Mt Dore :	de 6h30 à 17h00 du lundi au samedi et de 7h00 à 17h00 le dimanche
Plateforme DV Mt Dore :	de 6h00 à 14h du lundi au vendredi
QAV PK5 :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche
QAV Magenta :	de 6h00 à 18h00 du lundi au dimanche
QAV Dumbéa	Mercredi, samedi et dimanche de 7h à 17h00 Seul le 1 ^{er} mai est un jour de fermeture pour l'ensemble des sites.

8.3. RECLAMATIONS

Gadji : 35 plaintes pour des nuisances olfactives ont été enregistrées, de l'hôtel RIVLAND à proximité immédiate.

Ducos : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2019.

Mont-Dore : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2019.

QAV Magenta : Trois clients se sont fait voler des affaires dans leur véhicule par des personnes extérieures au site.
Il y a également eu des intrusions nocturnes sur le site.

QAV PK5 et Dumbéa : Aucune réclamation concernant l'exploitation n'a été enregistrée en 2019.

9. ACTIONS DE COMMUNICATION

Communication et gestion des déchets

La communication est un levier essentiel et incontournable pour assurer une gestion des déchets efficace. En étroite concertation avec les SIGN, la CSP mène des actions de communication afin de favoriser les comportements vertueux, modifier les habitudes des habitants et changer leur vision de la gestion des déchets.

9.1. VISITES DE SITES

Tout au long de l'année, des visites de sites sont organisées. Cette action permet aux visiteurs de visualiser concrètement le fonctionnement des installations et de découvrir le devenir de leurs déchets afin de mieux comprendre l'importance et l'intérêt de leur geste de tri au quotidien.

Ces visites s'adressent aussi bien aux établissements scolaires, aux élus et agents des collectivités membres qu'au grand public.



Chaque visite, d'une durée moyenne de deux heures, s'organise autour d'animations en salle et d'une visite sur le terrain au cœur des exploitations.

9.2. REUNIONS DE SENSIBILISATION

En parallèle des actions de proximité, la CSP répond aux demandes de sensibilisation émanant de publics divers, notamment des organismes et associations œuvrant dans les domaines économique et environnemental.

9.1. PARTENARIAT EVENEMENT SPORTIF

La 1^{ère} édition de la vertical Dumbéa Race s'est tenue le 21 juillet 2019. Un évènement soutenu par CSP où 300 coureurs et marcheurs ont participé. La CSP est l'un des principaux sponsors. A ce titre, un pavillon CSP était installé sur le village de la course offrant un point de rencontre pour des animations avec les organisateurs et les employés. De plus, la CSP a géré la collecte et le traitement des déchets sur l'évènement.

CSP œuvre donc via ce sponsoring à sensibiliser le grand public à la préservation des espaces naturels et à promouvoir la valorisation des ressources.



acteur de gestion durable

9.2. ENQUETE DE SATISFACTION QAV

En concertation avec le SIGN, une enquête de satisfaction a été réalisée sur les déchetteries du 11 juillet au 31 juillet. Ce sondage a permis de questionner 231 personnes sur les quatre sites : Ducos, Gadji, Magenta, PK5.

Étiquettes de lignes	Nombre de Déchèterie
Ducos	12
Magenta	68
Mont-Dore	27
Païta	70
PK5	54
Total	231

Tableau 6 : Enquête de satisfaction - Nombre de personnes consultées par site

Une synthèse des résultats est présentée en annexe. Les thématiques abordées portaient principalement sur les attentes et les besoins des usagers, leur mode de fréquentation du service et la qualité du service. Dans l'ensemble les résultats montrent une qualité de service très satisfaisante. Cette démarche sera poursuivie afin de d'améliorer le service rendu et répondre au mieux aux attentes des usagers.

10. COMPTE RENDU FINANCIER

10.1. COMPTE DE RESULTAT 2018/2019

Le tableau suivant synthétise les comptes annuels de 2019 et référence les comptes 2018.

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (kCFP)	EXERCICE 2019	EXERCICE 2018
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	563 642	569 895
Traitement PAV Verres		6 849
Traitement PAV JRM		5 373
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	79 273	77 683
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	126 634	97 954
Valorisables	77 589	19 288
GAR FI	3 861	3 861
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	734 917	719 371
Traitement cendres*	448 362	631 743
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	46 546	47 422
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	96 445	93 831
Vente de compost et sous-produits		-
Chiffre d'affaire	2 177 269	2 273 270
Achats / Consommable	-92 279	-107 189
Sous-traitance	-421 624	-297 562
Frais d'entretien du matériel	-226 137	-341 129
Assurance, Location, Crédit-bail	-72 700	-80 687
Honoraires	-66 005	-80 228
Frais de personnel	-354 360	-350 508
Pertes s/Créance Client SIGN	-	-141 480
Pertes s/Créance Client	-1 128	-255
Prov. réhab/post exploit	-118 710	-121 539
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	-80 827	-65 980
Provision Client	-55 058	-76 719
Autres Prov.		-10 555
Provision intérressement avenant 6	-	-3 701
Amortissements	-207 753	-181 227
Reprise de Prov.	106 655	266 158
Frais Généraux	-96 690	-144 012
Marge Opérationnelle	490 652	536 656
Résultat exceptionnel	10 426	31 094
EBIT	501 078	567 750
Résultat Fi	-368 565	-380 737
Résultat courant	132 513	187 013
Impôt Sur les Bénéfices	-	-40 252
Résultat net	132 513	146 761

Tableau 7 : Compte annuel de résultats 2019

10.2. MÉTHODE ET ÉLÉMENTS DE CALCUL ÉCONOMIQUE

Les charges directes sont affectées aux centres de profit qui les supportent et les charges indirectes, issues des centres de coûts (frais généraux, résultat exceptionnel, résultat financier), sont réparties au prorata du produit net d'exploitation de chaque centre de profit.

10.3. ÉTAT DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

L'état du programme d'investissement 2019 est repris dans le paragraphe 2.1 Rétrospective.

10.4. INVENTAIRE DES BIENS DE RETOUR

L'inventaire des biens de retour conformément à l'article 19 du contrat de concession se trouve en annexe.

10.5. COMPTES PRÉVISIONNELS D'EXPLOITATION⁸

Compte de résultat - concession de traitement des déchets de l'agglomération du Grand Nouméa (kCFP)	2020*	2021*	2022*
Traitement des déchets ménagers des usagers du syndicat (REOM)	586 992	604 602	622 740
Traitement PAV Verres	7 054	7 266	7 484
Traitement PAV JRM	5 534	5 700	5 871
Traitement des déchets végétaux des usagers du syndicat (REOM)	80 013	82 414	84 886
Gestion des QAV Magenta / PK6 / Dumbéa (Gestion + rotations)	100 893	103 920	107 037
Valorisables	19 867	20 463	21 077
GAR FI	3 861	4 064	4 064
Traitement des déchets ménagers et assimilés des professionnels	740 952	763 181	786 076
Traitement cendres*	650 695	670 216	690 323
Traitement des déchets végétaux des professionnels*	48 845	50 310	51 819
Traitement des déchets liquides biodégradables des professionnels	96 646	99 545	102 532
Vente de compost et sous-produits			
Chiffre d'affaire	2 341 352	2 411 680	2 483 908
Achats / Consommable	- 111 519	- 113 750	- 116 025
Sous-traitance	- 309 584	- 315 775	- 322 091
Frais d'entretien du matériel	- 354 911	- 362 009	- 369 249
Assurance, Location, Crédit-bail	- 83 947	- 85 626	- 87 338
Honoraires	- 83 469	- 85 139	- 86 841
Frais de personnel	- 364 669	- 371 962	- 379 401
Pertes s/Créance Client SIGN	- 150 096	- 154 599	- 159 237
Pertes s/Créance Client	- 271	- 279	- 287
Prov. réhab/post exploit	- 121 539	- 121 539	- 121 539
Provisions (impayés redevance) 10% REOM 2018	- 69 998	- 72 098	- 74 261
Provision Client	- 76 719	- 76 719	- 76 719
Autres Prov.	- 10 555	- 10 555	- 10 555
Provision intérressement avenant 6	-3 851	-3 928	-4 006
Amortissements	- 205 790	- 203 844	- 201 918
Reprise de Prov.	266 158	266 158	266 158
Frais Généraux	- 149 830	- 152 827	- 155 883
Marge Opérationnelle	510 764	547 190	584 716
Résultat exceptionnel	32 350	32 997	33 657
EBIT	543 114	580 187	618 373
Résultat Fi	- 396 119	- 404 041	- 412 122
Résultat courant	146 995	176 146	206 251
Impôt Sur les Bénéfices			
Résultat net	146 995	176 146	206 251

Tableau 8 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2022

Engagement à incidence financière

La CSP a souscrit une garantie financière à hauteur 386 145 000 CFP à compter du 1er janvier 2018 et ce jusqu'au 31 décembre 2020. Le cautionnement bancaire est présenté en annexe 17.

L'objet de cette garantie est la prise en charge, en cas de défaillance avérée de la CSP, des dépenses liées à :

- La surveillance du site
- Les interventions en cas d'accident ou de pollution
- La remise en état du site après exploitation
- La surveillance et le maintien en sécurité de l'installation en cas d'évènement exceptionnel susceptible d'affecter l'environnement.

11. PERSPECTIVES 2020

Les nouvelles perspectives de l'année 2020 s'articuleront autour des évènements suivants :

Valorisation du biogaz

Des analyses sur le biogaz sont régulièrement réalisées afin de fiabiliser les quantités et la qualité de ce dernier. Ces données permettront de valider le dimensionnement des installations de valorisation du biogaz. Ces études seront poursuivies au cours de l'année 2020.

La poursuite du projet de valorisation électrique du biogaz comprendra la finalisation des études et le dépôt d'un dossier à connaissance à la Direction du Développement Durables des Territoires (DDDT) pour l'obtention des autorisations ICPE pour la construction et l'exploitation de la plateforme de valorisation du biogaz.

Aménagements paysagers

Une étude paysagère est planifiée en 2020 afin de répondre aux exigences réglementaires et à l'intégration paysagère du site. Cette étude permettra d'élaborer et de présenter le projet d'aménagement et de restauration du site. La démarche s'inscrivant dans un processus de concertation et d'échanges avec le SIGN, la collectivité et la Province Sud ainsi que les riverains.

Travaux d'aménagement du nouveau casier E de l'ISD de Gadjî.

D'importants travaux se poursuivront au cours de l'année 2020. Ces travaux comprennent notamment la construction du fond de forme et l'étanchéité du casier E, la gestion des matériaux de déblais excédentaires avec la création de zones de stockage ainsi que la reconversion et l'agrandissement d'un bassin destiné au stockage des eaux de ruissellement. La livraison des ouvrages étant programmée pour fin 2020

Remplacement du matériel d'exploitation

Remplacement du matériel d'exploitation sur les activités transfert et QAV dans le cadre d'un vaste programme d'investissement (camion ampliroll, bennes).

Travaux CTTV Ducos

Lancement d'une campagne de travaux en vue d'optimiser le fonctionnement et d'améliorer la sécurité et le fonctionnement du site :

- Travaux de réfection des voiries et des clôtures sur le CCTV de Ducos ;
- Travaux de rénovation des locaux des QAV, du dock transfert et des vestiaires ;
- Réfection de la signalétique sécurité des sites et des panneaux d'informations client.

Station de traitement DLB

D'importants travaux de gros entretien et de modification du process sont planifiés :

- Fabrication et remplacement du dégrilleur de la STLB (schéma, plan en 3D...) ;
- Remplacement de l'unité de polymérisation ;
- Déplacement des cuves de stockage dégrilleur et de la plateforme AVC ;
- Remplacement des armoires électriques et de commandes.

Aménagement d'une plateforme de broyage de déchets verts sur le CCTV de Ducos

Le lancement de cette activité sur le CCTV de Ducos s'inscrit dans le cadre du développement de la filière de valorisation des déchets verts et permettra d'anticiper l'approvisionnement en déchets verts broyés de la nouvelle installation de co-compostage située à Karenga sur la commune de Païta. L'activité nécessitera de réaliser des travaux d'aménagement et le dépôt d'un portier à connaissance pour obtenir les autorisations d'exploiter. La mise en service de l'installation est prévue au deuxième semestre 2020 avec une montée en charge progressive. A terme, la production devrait atteindre 6 000 t de déchets verts broyés.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Effectifs CSP – Répartition hommes-femmes.....	13
Tableau 2 : Tableau des formations réalisées en 2019.....	18
Tableau 3 : Récapitulatif du fonctionnement du CHSCT et des actions réalisées en 2019.....	18
Tableau 4 : Evolution des apports de déchets valorisables 2018/2019	36
Tableau 5 : Evolution des apports de déchets valorisables 2018/2019	36
Tableau 6 : Enquête de satisfaction - Nombre de personnes consultées par site	49
Tableau 7 : Compte annuel de résultats 2019.....	50
Tableau 8 : Compte de résultat prévisionnel 2021 - 2022	52

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des effectifs CSP	13
Figure 2 : Evolution des effectifs CSP et sous-traitants.....	14
Figure 3 : Camion ampiroll sur le QAV du Mont Dore.....	15
Figure 4 : Organigramme CSP	17
Figure 5 : Vue de la mise en exploitation alvéole F1	19
Figure 6 : Vue du tractopelle sur la plateforme de broyage de déchets verts du Mont Dore	21
Figure 7 : Evolution des consommations d'eau par site	23
Figure 8 : Evolution des consommations d'électricité par site	23
Figure 9 : Répartition des apports par type de déchets.....	24
Figure 10 : Evolution des apports par type de déchets.....	25
Figure 11 : Evolution des apports d'ordures ménagères	25
Figure 12 : Evolution des apports d'encombrants	26
Figure 13 : Evolution des apports de déchets verts.....	26
Figure 14 : Evolution des apports des déchets non dangereux d'activité économique	27
Figure 15 : Evolution des apports de déchets liquides biodégradables	27
Figure 16 : Evolution des apports de déchets de nettoyage	28
Figure 17 : Evolution des apports de cendres et mâchefers.....	28
Figure 18 : Evolution des apports de pneus usagés non réutilisables PUNR.....	29
Figure 19 : Répartition des apports par provenance	29
Figure 20 : Evolution mensuelle des apports par type de déchets	30
Figure 21 : Répartition des apports par communes.....	30
Figure 22 : Répartition des apports SIGN par type de déchets	31
Figure 23 : Répartition des apports pour la ville de Nouméa.....	32
Figure 24 : Répartition des apports pour la commune de Païta	32
Figure 25 : Répartition des apports pour la commune du Mont Dore	33
Figure 26 : Répartition des apports pour la commune de Dumbéa	33
Figure 27 : Répartition des apports de déchets industriels par type	34
Figure 28 : Répartition des types de traitement.....	34
Figure 29 : Evolution mensuelles des apports de déchets valorisables	35
Figure 30 : QAV PK5 - Répartition des apports de déchets	37
Figure 31 : QAV Magenta - Répartition des apports de déchets	37
Figure 32 : Fréquentation des QAV	38
Figure 33 : Fréquentation du QAV de Ducos par commune	38
Figure 34 : Fréquentation du QAV de Magenta par commune	39
Figure 35 : Fréquentation du QAV de PK5 par commune	39
Figure 36 : Fréquentation du QAV de Gadji par commune.....	40
Figure 37 : Fréquentation du QAV du Mont-Dore par commune	40
Figure 38 : Fréquentation du QAV du Dumbéa par commune	41
Figure 39 : QAV PK5 - Suivi des rotations de bennes	42
Figure 40 : QAV Magenta – Suivi des rotations de bennes	42
Figure 41 : QAV Dumbéa – Suivi des rotations de bennes.....	43
Figure 42 : Gros porteur assurant le transfert des déchets du CTTV de Ducos vers l'ISD de Gadji	43

TABLE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Rapport annuel d'activité 2018-DENV
- Annexe 2 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Ducos
- Annexe 3 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CTTV Ducos
- Annexe 4 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau QAV Mont-Dore
- Annexe 5 : Rapport de suivi de la qualité de l'eau CET Mont-Dore
- Annexe 6 : Suivi annuel ICPE QAV Magenta
- Annexe 7 : Suivi annuel ICPE QAV PK5
- Annexe 8 : Suivi annuel CET GADJI
- Annexe 9 : Contrôles réglementaires Ponts Bascules, incendie et électrique
- Annexe 10 : Fiches incidents
- Annexe 11 : Comptes rendus de visite d'inspection ICPE et réponses
- Annexe 12 : Relevé de conclusions RPI
- Annexe 13 : Enquête de satisfaction QAV
- Annexe 14 : Inventaire des biens de retour
- Annexe 15 : Cautionnement bancaire